

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2951

2 décembre 2011

SOMMAIRE

9REN Holding	141641	Schafsstrachen	141639
Adimco S.A.	141648	SpotRTM 1	141630
Arcole Ventures S.A.	141640	Tempyr S.à r.l.	141631
Asor S.A.	141639	Texhold S.A.	141631
Audatex Holdings II S.à r.l.	141643	Thunderbird A S.à r.l.	141643
AVMF Lux SPV S.à r.l.	141637	Thunderbird B S.à r.l.	141630
Beryss S.A.	141641	Topos Holding S.A.	141631
Carestel Motorway Services N.V. - Succur- sale de Luxembourg	141637	Tyson International Holding S.C.A.	141630
Centuria Capital Luxembourg S.A.	141647	UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA	141632
Challenger Luxembourg Holding No. 1B S.à r.l.	141648	Union Financière d'Investissement et de Consolidation Gérant, S.à r.l.	141631
Challenger Luxembourg Holding No. 2 S.à r.l.	141648	Uniworld River Cruises S.A.	141632
Espadon Investments S.à r.l.	141633	Valemi Corp S.A.	141634
Espadon Investments S.à r.l.	141638	Vallée de l'Our S.à r.l.	141635
FFP Capital S.C.A., SICAV-FIS	141602	Vescore FONDS	141632
Financière de l'Occident S.A.	141641	Vie Privée Rue Wilson	141633
Freeman Holding S.A.	141642	Vie Privée Rue Wilson	141634
G.D.C. Group S.A.	141642	W 2 B S.à r.l.	141635
Genevrières European Finance S.A.	141632	Web4 S.A.	141647
Immodream S.A.	141642	WEWE Hausverwaltungs GmbH	141637
Imperatriz Finance S.A.	141646	William II Finance S.à r.l.	141636
KAP Ingénierie S.à r.l.	141643	Wind Acquisition Finance II S.A.	141636
Komzept 7c S.A.	141633	Wind Acquisition Holdings Finance II S.A.	141637
LOGISTIS II Luxembourg S.à r.l.	141642	Wolf & Sofsky Lux. S. à r.l.	141638
Magistra S.A.	141640	Wolf & Sofsky Lux. S. à r.l.	141638
Mobile Signal S.A.	141647	Wolf & Sofsky Lux. S. à r.l.	141638
Novainvest Holding S.A.	141634	Yrénée S.A.	141640
SCD Oradea Satu Mare Holding S.A. ...	141635	Ziegler Luxembourg	141635

FFP Capital S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 164.207.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-first day of September.

Before Us, Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

(1) FFP Capital Partners S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the course of registration with the Luxembourg trade and companies register (the General Partner);

here represented by Nicolas Papavoine, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal; and

(2) FFAM Inc., a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at 33 porter Road, P.O. Box 3169 PMB 103, Road Town, Tortola, registered with the trade and companies' register of Road Town under the number 1568779;

here represented by Nicolas Papavoine, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder(s) of the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), which is hereby incorporated.

1. Art. 1. Form and Name.

1.1 There exists an investment company organised as a société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement spécialisé, in the form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) under the name of "FFP Capital S.C.A., SICAV-FIS " (the Company).

1.2 The Company shall be governed by the act dated 13 February 2007 relating to specialised investment funds, as amended (the 2007 Act), by the act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Act) (provided that in case of conflicts between the 1915 Act and the 2007 Act, the 2007 Act shall prevail) as well as by these articles of incorporation (the Articles).

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the General Partner.

2.2 The General Partner shall further have the right to set up branches, offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside of the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3 Where the General Partner determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measure shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a corporate partnership limited by shares incorporated in the Grand Duchy of Luxembourg.

3. Art. 3. Term of company – Term of the compartments.

3.1 Without prejudice to the provisions of the confidential offering memorandum of the Company (the Memorandum) and subject to the provisions of the next paragraphs, the Company has been incorporated with an unlimited duration provided that the Company will however be automatically put into liquidation upon the termination of a compartment (a Compartment) if no further Compartment is active at that time.

3.2 The Compartments may be created with a finite life in which case they will be automatically liquidated at the relevant termination date, as further described in the Memorandum.

4. Art. 4. Purposes.

4.1 The exclusive purpose of the Company is to invest its funds in assets with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders (the Shareholders or individually a Shareholder) the results of the management of its

assets to the fullest extent permitted under the 2007 Act but in any case subject to the terms and limits set out in the Memorandum.

4.2 Furthermore, the Company is entitled to take any action which may seem necessary or useful in order to achieve or to further the corporate purpose on the basis and within the limits of the 2007 Act.

5. Art. 5. Share capital, Shares, NAV.

5.1 The share capital of the Company shall be represented by fully paid shares (the Shares) of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to article 13 hereof.

5.2 The minimum capital, increased by the share premium (if any), shall be as provided by law, i.e. one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR1,250,000) or the equivalent in any other freely convertible currency. The minimum subscribed capital increased by issuance premiums (if any) of the Company must be achieved within twelve months after the date on which the Company has been admitted to the list referred to article 43 (1) of the 2007 Act.

5.3 The initial capital of the Company is fixed at thirty five thousand euro (EUR35,000) represented by thirty four thousand nine hundred ninety nine (34,999) fully paid Ordinary Shares and one (1) fully paid Management Share (as defined below) with no par value.

5.4 The Company has an umbrella structure and the General Partner may set up separate Compartments as defined in article 71 of the 2007 Act. Each Compartment will be invested in accordance with the investment objective and policy applicable to that Compartment. The investment objective, policy and other specific features of each Compartment are set forth in the Memorandum. Each Compartment may have its own funding, classes of Shares, investment policy, capital gains, expenses and losses, distribution policy or other specific features.

5.5 Within a Compartment, the General Partner may, at any time, decide to issue one or more classes of Shares (the Classes, each class of Shares being a Class) the assets of which will be commonly invested but subject to different rights as described in the Memorandum, to the extent authorised under the 2007 Act and the 1915 Act, including, without limitation, different:

- (a) type of target investors;
- (b) fees and expenses structures;
- (c) sales and redemption charge structures;
- (d) subscription and/or redemption procedures;
- (e) minimum investment and/or subsequent holding requirements;
- (f) Shareholders servicing or other fees;
- (g) distribution rights and policy, and the General Partner may in particular, decide that Shares pertaining to one or more Class(es) be entitled to receive incentive remuneration in the form of carried interest or to receive preferred returns or to share fees;
- (h) marketing targets;
- (i) transfer or ownership restrictions;
- (j) reference currencies;

provided that, at all times, the General Partner shall hold at least one Share that is reserved to the General Partner, in its capacity as unlimited shareholder (actionnaire gérant commandité) of the Company (the Management Share) and that a maximum of one (1) Management Share shall be issued by the Company in each Compartment.

5.6 A separate net asset value per Share (the NAV), which may differ as a consequence of these variable factors, will be calculated for each Class in the manner described in article 13.

5.7 The Company may create additional Classes whose features may differ from the existing Classes and additional Compartments whose investment objectives may differ from those of the Compartments then existing. Upon creation of new Compartments or Classes, the Memorandum will be updated, if necessary.

5.8 The Company is one single legal entity. However, in accordance with the 2007 Act, the rights of the Shareholders and creditors relating to a Compartment or arising from the setting-up, operation and liquidation of a Compartment are limited to the assets of that Compartment. The assets of a Compartment are exclusively dedicated to the satisfaction of the rights of the Shareholders relating to that Compartment and the rights of those creditors whose claims have arisen in connection with the setting-up, operation and liquidation of that Compartment, and there shall be no cross liability between Compartments, in derogation of article 2093 of the Luxembourg Civil Code.

5.9 Each Compartment is treated as a separate entity and operates independently, each portfolio of assets being invested for the exclusive benefit of this Compartment. A purchase of Shares relating to one particular Compartment does not give the holder of such Shares any rights with respect to any other Compartment.

5.10 The General Partner may create each Compartment for an unlimited or limited period of time; in the latter case, the General Partner may, at the expiration of the initial period of time, extend the duration of that Compartment one or more times, subject to the relevant provisions of the Memorandum. The Memorandum shall indicate whether a Compartment is incorporated for an unlimited period of time or, alternatively, its duration and, if applicable, any extension of its duration and the terms and conditions for such extension. At the expiration of the duration of a Compartment, the

Company shall redeem all the Shares in the Classes of that Compartment, in accordance with article 27, irrespective of the provisions of article 10 of the Articles.

5.11 For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Class will, if not already denominated in euro, be converted into euro. The capital of the Company equals the total of the net assets of all the Compartments.

6. Art. 6. Form of shares.

6.1 The limited Shares of the Company (i.e., all Shares of whatever Class except the Management Share) shall and will continue to be in the registered form. The Management Share is and will continue to be in the registered form. The Shares are not represented by certificates.

6.2 All issued registered Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept at the registered office by the Company or by one or more persons designated for this purpose by the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. Such register shall contain the name of each owner of registered Shares, his/her/its residence or elected domicile as indicated to the Company, the number and Class of registered Shares held by him/her/it, the amount paid up on each Share, and the Transfer of Shares and the dates of such Transfers. The ownership of the Shares will be established by the entry in this register.

6.3 Each investor shall provide the Company with an address, fax number and email address to which all notices and announcements may be sent. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of Shareholders by way of a written notification sent to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

6.4 In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or such other address as may be so entered into the register of Shareholders by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder.

6.5 The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee. Moreover, in the case of joint Shareholders, the Company reserves the right to pay any redemption proceeds, distributions or other payments to the first registered holder only, whom the Company may consider to be the representative of all joint holders, or to all joint Shareholders together, at its absolute discretion.

6.6 Subject to the provisions of article 9, the Transfer of Shares may be effected by a written declaration of Transfer entered in the register of the Shareholders of the Company, such declaration of Transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. The Company may also accept as evidence of Transfer other instruments of Transfer evidencing the consent of the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

6.7 Payments of distributions, if any, will be made to Shareholders, in respect of registered Shares at their addresses indicated in the register of Shareholders in the manner prescribed by the General Partner from time to time.

6.8 With the exception of the Management Share, fractional Shares will be issued to the nearest 1,000th of a Share, and such fractional Shares will not be entitled to vote (except where their number is so that they represent a whole Share, in which case they confer a voting right) but will be entitled to a participation in the net results and in the proceeds of liquidation attributable to the relevant Class on a pro rata basis.

6.9 The Company may redeem Shares in accordance with article 10 of these Articles and the provisions of the Memorandum.

7. Art. 7. Issue of shares.

7.1 The General Partner is authorised without limitation to issue an unlimited number of fully paid up Shares at any time in accordance with the terms of the Memorandum and these Articles (to the exclusion of any additional Management Shares) without reserving a preferential right to subscribe for the Shares to be issued for the existing Shareholders.

7.2 Shares (to the exclusion of the Management Share) are exclusively reserved for subscription by wellinformed investors within the meaning of article 2 of the 2007 Act (the Well-Informed Investors).

7.3 Any conditions to which the issue of Shares may be submitted will be detailed in the Memorandum provided that the General Partner may, without limitation:

(a) impose restrictions on the frequency at which Shares of a certain Class are issued (and, in particular, decide that Shares of a particular Class will only be issued during one or more offering periods or at such other intervals as provided for in the Memorandum);

(b) decide that Shares of a particular Compartment or Class shall only be issued to persons or entities that have entered into a subscription agreement under which the subscriber undertakes inter alia to subscribe for Shares, during

a specified period, up to a certain amount. As far as permitted under Luxembourg law, any subscription agreement may contain specific provisions not contained in the other subscription agreements;

(c) impose conditions on the issue of Shares (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the General Partner may determine to be appropriate) and fix a minimum subscription, minimum subsequent subscription amount, and/or a minimum commitment or holding amount;

(d) determine any default provisions on non or late payment for Shares or restrictions on ownership in relation to the Shares;

(e) in respect of any one given Compartment and/or Class, levy a subscription charge and has the right to waive partly or entirely this subscription charge;

(f) restrict the ownership of Shares of a particular Class to certain type of persons or entities;

(g) decide that payments for subscriptions to Shares shall be made in whole or in part on one or more dealing dates, closings or drawdown dates at which the commitment of the investor (and, as the case may be, any relevant additional amount or interest) will be called against issue of Shares of the relevant Class.

7.4 Shares in Compartments will be issued at the subscription price calculated in the manner and at such frequency as determined for each Compartment (and, as the case may be, each Class) in the Memorandum.

7.5 A process determined by the General Partner and described in the Memorandum shall govern the chronology of the issue of Shares in a Compartment.

7.6 The Company is authorised to issue Shares (which may, as the case may be, pertain to a particular Class) to the Shareholders in lieu of the payment of distributions outstanding each time in accordance with the procedure and terms of the Memorandum.

7.7 The General Partner may confer the authority upon any of its members of the board of managers, any managing director, officer or other duly authorised representative to accept subscription applications, to receive payments for newly issued Shares and to deliver these Shares.

7.8 The General Partner may, in its absolute discretion, accept or reject any request for subscription for Shares or a proposed commitment to subscribe for Shares.

7.9 The Company may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of assets, in accordance with Luxembourg law, in particular in accordance with the obligation to deliver a valuation report from an auditor (réviseur d'entreprises agréé), and provided that such assets are in accordance with the investment objectives and policies of the relevant Compartment. All costs related to the contribution in kind are borne by the Shareholder acquiring Shares in this manner.

7.10 The mode of payment for subscriptions is determined for each Class by the General Partner and more fully described in the Memorandum.

8. Art. 8. Investor or Shareholder's default.

8.1 The failure of an investor or Shareholders for whatever reason (including where such failure is due to such investor's bankruptcy, insolvency, dissolution, liquidation or other similar event) to:

(a) make, within a specified period of time determined by the General Partner, any required contributions or payment to the relevant Compartment in accordance with the terms of its subscription agreement or commitment to the Company; or

(b) perform or observe any other term, covenant or condition in its subscription agreement, these Articles or the Memorandum;

entitles the Company to impose on the relevant investor or Shareholder the penalties, and to exercise the remedies, determined by the General Partner and detailed in the Memorandum which may include, without limitation:

(a) the right for the Company (on account of the relevant Compartment) to require such defaulting investor to pay:

(i) interest on the amount outstanding for the period from the due date up to the date of payment thereof at the rate determined in the Memorandum; and

(ii) any interest and charges relating to the use of any financing required to fulfil obligations assumed in relation to investments where there is a shortfall caused by an investor who has become a defaulting investor;

(b) the loss of the defaulting investor's right to vote (including the right to vote on material amendments of Memorandum or to participate to decisions requiring an investors consent) and rights to dividend or distribution, until payment is made;

(c) the right for the Company to reduce or terminate the defaulting investor's undrawn commitment;

(d) the right for the Company to prohibit the defaulting investor to make any additional commitment;

(e) the maintain of the defaulting investor's obligation to pay, based on its commitment prior to the default, its pro rata share of expenses (including the management fee) of the relevant Compartment as if the default had not occurred;

(f) the right for the Company to offer the non-defaulting investors the right to purchase the defaulting investor's Shares at an amount equal to such percentage of their latest calculated NAV as is set out in the Memorandum and under such conditions as set out in the Memorandum;

(g) the right for the Company to compulsorily redeem the defaulting investor's Shares at the lesser of:

(i) 50% of the latest calculated NAV of the Shares of the defaulting investor (or for no consideration if the NAV of the Shares is equal to zero or negative), at the due date; and

(ii) 50% of the aggregate capital contributions of the defaulting investor;
unless such penalties are waived by the General Partner in its discretion.

8.2 The penalties or remedies set forth above and in the Memorandum will not be exclusive of any other remedy which the Company or the Shareholders may have at law or under the subscription agreement.

9. Art. 9. Transfer of shares.

Transfer of Management Shares

9.1 The General Partner shall not sell, assign, transfer, grant a participation in, pledge, hypothecate, encumber or otherwise dispose of (Transfer) the Management Share or of all or any part of its rights and obligations as a general partner, or voluntarily withdraw from its position as general partner of the Company.

Transfer of Shares/(undrawn) commitments

9.2 No Transfer of all or any portion of any Shareholder's Shares or (undrawn) commitment, whether, direct or indirect, voluntary or involuntary, shall be valid or effective if:

(a) the Transfer would result in a violation of any Luxembourg law, any law or regulation of the United States, the United Kingdom or any other jurisdiction (including, without limitation, the U.S. Securities Act of 1933, any securities laws of the individual states of the United States, or the U.S. Employee Retirement Income Security Act of 1974) or subject the Company to any other adverse tax, legal or regulatory consequences as determined by the Company;

(b) the Transfer would result in a violation of any term or condition of these Articles or of the Memorandum;

(c) the Transfer would result in the Company being required to register as an investment company under the U.S. Investment Company Act of 1940, as amended;

and;

(d) it shall be a condition of any Transfer (whether permitted or required) that:

(i) such Transfer be approved by the General Partner, such approval not to be unreasonably withheld;

(ii) the transferee represents in a form acceptable to the Company that such transferee is not a Restricted Person (as defined under article 12), and that the proposed Transfer itself does not violate any laws or regulations (including, without limitation, any securities laws) applicable to it;

(iii) (in respect of the Transfer of (undrawn) commitment) the transferee enters into a subscription agreement in respect of the relevant (undrawn) commitment so transferred;

(iv) the transferor at the same time as the Transfer of Shares procures the transfer to the transferee of all or the relevant pro rata portion of its (undrawn) commitment or remaining commitment to provide funds to the Company against the issue of Shares or otherwise, as the case may be;

(v) the transferee is not a Restricted Person as defined in article 12.

9.3 The Company, in its sole and absolute discretion, may condition such Transfer upon the receipt of an opinion of responsible counsel which opinion shall be reasonably satisfactory to the Company.

9.4 The transferor shall be responsible for and pay all costs and expenses (including any taxation) arising in connection with any such permitted Transfer, including reasonable legal fees arising in relation thereto incurred by the General Partner or its affiliates and stamp duty or stamp duty reserve tax (if any) payable. The transferor and the transferee shall indemnify the Indemnified Persons (as defined in the article 20), in a manner satisfactory to the General Partner against any claims and expenses to which the Indemnified Persons may become subject arising out of or based upon any false representation or warranty made by, or breach or failure to comply with any covenant or agreement of, such transferor or transferee in connection with such Transfer. In addition, each investor agrees to indemnify the Company and each Indemnified Person from any claims and expenses resulting from any Transfer or attempted Transfer of its Shares and (undrawn) commitment in violation of these Articles, the Memorandum (and the terms of the subscription agreement).

10. Art. 10. Redemption of shares.

10.1 Unless otherwise provided in the Memorandum, Shares shall not be redeemable at the request of a Shareholder.

10.2 Shares of any Class may be redeemed at the option of the General Partner, on a pro rata basis among shareholders, in order to distribute proceeds generated by an investment through returns or its disposal, subject to compliance with the relevant distribution scheme as provided for each Compartment in the Memorandum (if any).

10.3 The General Partner may inter alia compulsorily redeem the Shares:

(a) held by a Restricted Person in accordance with article 12;

(b) for the purpose of equalisation of existing investors in case of admission of new investors (or of increase of commitment by existing investors) in accordance with the terms and conditions of the Memorandum;

(c) in case of liquidation or merger of Compartments or Classes, in accordance with the provisions of article 29 of the Articles;

- (d) held by a defaulting investor in accordance with article 8;
- (e) for the purpose of the payment of management fees, in accordance with and subject to, the terms of the Memorandum;
- (f) in all other circumstances, in accordance with the terms and conditions set out in the relevant subscription agreement, the Memorandum and these Articles.

10.4 All redeemed Shares shall be cancelled.

10.5 If redemption of Shares is allowed in respect of a specific Compartment or Class, a process determined by the General Partner and described in the Memorandum shall govern the chronology of such redemption of Shares.

11. Art. 11. Conversion of shares.

11.1 Unless otherwise provided in the Memorandum, Shareholders are not allowed to convert all, or part, of the Shares of a given Class into Shares of the same Class of another Compartment. Likewise, unless otherwise stated in the Memorandum, conversions from Shares of one Class of a Compartment to Shares of another Class of either the same or a different Compartment are prohibited.

11.2 If conversion of Shares is allowed between Classes of the same Compartment or between Shares pertaining to a Class into Shares of the same Class of another Compartment, then the applicable terms and conditions to conversion of Shares shall be as set forth in the Memorandum in respect of the relevant Compartment(s).

12. Art. 12. Restriction on ownership of shares.

12.1 The Company may restrict or prevent the ownership of Shares by any individual or other entity:

- (a) if in the opinion of the Company such holding may be detrimental to the Company;
- (b) it may result (either individually or in conjunction with other investors in the same circumstances) in:
 - (i) the Company, the General Partner, a Compartment or any of their respective affiliates or any investment or potential investment of the Company to violate any law or regulation or could result in the Company, the General Partner, a Compartment or any of their respective affiliates or any investment or potential investment of the Company suffering material taxation or other pecuniary or fiscal disadvantages which they may not have suffered had such person ceased to be an investor;
 - (ii) the Company or a Compartment being subject to the U.S. Employee Retirement Income Security Act of 1974, as amended; or
 - (iii) the Company or a Compartment being required to register its Shares under the laws of any jurisdiction other than Luxembourg (including, without limitation, the U.S. Securities Act of 1933 or the U.S. Investment Company Act of 1940); or
- (c) if it may result in a breach of any law or regulation applicable to the relevant individual or entity itself, the Company or a Compartment, whether Luxembourg law or other law (including antimoney laundering and terrorism financing laws and regulations); and in particular if a relevant Shareholder does not qualify as a Well-Informed Investor or has lost such qualification for whatever reason;
- (d) if as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages or other financial disadvantages that it would not have otherwise incurred;

(such individual or legal entities are to be determined by the General Partner and are defined herein as Restricted Persons). A person or entity that does not qualify as a Well-Informed Investor shall be regarded as a Restricted Person.

12.2 For such purposes the Company may:

- (a) decline to issue any Shares and decline to register any Transfer of Share/(undrawn) commitment, where such registration or Transfer would result in legal or beneficial ownership of such Shares/(undrawn) commitment by a Restricted Person; and
- (b) at any time require any person whose name is entered in the register of Shareholders or of (undrawn) commitments or who seeks to register a Transfer in the register of Shareholders or of (undrawn) commitments to deliver to the Company any information, supported by affidavit, which it may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial ownership of such Shareholder's Shares/(undrawn) commitment rests with a Restricted Person, or whether such registration will result in beneficial ownership of such Shares/(undrawn) commitment by a Restricted Person.

12.3 If it appears that an investor is a Restricted Person, the Company shall be entitled to, in its absolute discretion:

- (a) decline to accept the vote of the Restricted Person at the General Meeting and disregard its vote on any matter requiring the investor's consent; and/or
- (b) retain all dividends paid or other sums distributed with regard to the Shares held by the Restricted Person; and/or
- (c) instruct the Restricted Person to sell his/her/its Shares and to demonstrate to the Company that this sale was made within thirty (30) calendar days of the sending of the relevant notice, subject each time to the applicable restrictions on Transfer as set out in article 9 hereof and in the Memorandum; and/or
- (d) reduce or terminate the Restricted Person's (undrawn) commitment; and/or

(e) compulsorily redeem all Shares held by the Restricted Person at a price based on the lesser of (i) the latest available NAV of the Shares of the Restricted Person at the date on which the Company becomes aware that the relevant investor is a Restricted Person (or the moment of consideration being irrelevant if the NAV is equal to zero or negative) and (ii) the aggregate capital contribution of the Restricted Person, less a penalty fee equal to, in the absolute discretion of the General Partner, either (i) 30 % of the applicable price or (ii) the costs incurred by the Company as a result of the holding of Shares by the Restricted Person (including all costs linked to the compulsory redemption).

12.4 The exercise of the powers by the Company in accordance with this article may in no way be called into question or declared invalid on the grounds that the ownership of Shares was not sufficiently proven or that the actual ownership of Shares did not correspond to the assumptions made by the Company on the date of the purchase notification, provided that the Company exercised the above-named powers in good faith.

13. Art. 13. Determination of the NAV.

13.1 The Company and each Class have a NAV determined in accordance with Luxembourg law, subject to any adjustments required to ensure that investors are treated fairly and in accordance with the Articles. The reference currency of the Company is the euro.

13.2 Calculation of the NAV

(a) The NAV of each Compartment and each Class shall be calculated in the reference currency of the Compartment or Class, as stipulated in the Memorandum and in good faith in Luxembourg on each valuation date as stipulated in the Memorandum (a Valuation Date).

(b) The administrator of the Company shall under the supervision of the General Partner compute the NAV per Class in the relevant Compartment as follows: each Class participates in the Compartment according to the portfolio and distribution entitlements attributable to each such Class. The value of the total portfolio and distribution entitlements attributed to a particular Class of a particular Compartment on a given Valuation Date adjusted with the liabilities relating to that Class on that Valuation Date represents the total NAV attributable to that Class of that Compartment on that Valuation Date. The assets of such Class will be commonly invested within a Compartment but subject to different fee structures, distribution, marketing targets, currency or other specific features as stipulated in the Memorandum. A separate NAV per Share, which may differ as consequence of these variable factors, will be calculated for each Class as follows: the NAV of that Class of that Compartment on that Valuation Date divided by the total number of Shares of that Class of that Compartment then outstanding on that Valuation Date.

(c) For the purpose of calculating the NAV per Class of a particular Compartment, the NAV of each Compartment shall be determined by calculating the aggregate of:

(i) the value of all assets of the Company which are allocated to the relevant Compartment in accordance with the provisions of these Articles; less

(ii) all the liabilities of the Company which are allocated to the relevant Compartment in accordance with the provisions of these Articles, and all fees attributable to the relevant Compartment, which fees have accrued but are unpaid on the relevant Valuation Date.

(d) The total net assets of the Company will result from the difference between the gross assets (including the market value of investments owned by the Company and its intermediary vehicles) and the liabilities of the Company based on a consolidated view, provided that:

(i) the equity or liability interests attributable to a Shareholder derived from these financial statements will be adjusted to take into account the fair (i.e. discounted) value of deferred tax liabilities as determined by the Company in accordance with its internal rules;

(ii) the acquisition costs for investments (including the costs of establishment of intermediary vehicle, as the case may be) shall be amortised over the planned strategic investment period of each of such investment, as confirmed by the General Partner, or for a maximum period of five (5) years rather than expensed in full when they are incurred; and

(iii) the set up costs for the Company and any Compartment shall be amortised over a period of up to five (5) years rather than expensed in full when they are incurred.

(e) The value of the assets of the Company will be determined as follows:

(i) the interests in unlisted portfolio funds registered in the name of the Company or in the name of an intermediary vehicle shall be valued at their last official and available net asset value, as reported or provided by such portfolio funds or their agents, or at their last unofficial net asset values (i.e., estimates of net asset values) if more recent than their last official net asset values. The official or unofficial net asset value of a portfolio fund may be adjusted for subsequent capital calls and distributions and applicable redemption charges where appropriate. The Company shall adjust the net asset value or other valuation so provided where the Company considers such net asset valuation or other valuation information does not accurately reflect the Company's or Compartment's interests in such portfolio fund, whether because such information has been generated after a delay from the portfolio fund's own valuation point, change in markets or otherwise. The NAV is final and binding notwithstanding that it may have been based on unofficial or estimated net asset values;

(ii) the interests of investments registered in the name of the Company or in the name of an intermediary vehicle which are listed on a stock exchange or dealt in another regulated market will be valued on the basis of the last available published stock exchange or market value;

(iii) the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts, receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid, and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be received in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the Company may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;

(iv) any transferable security and any money market instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organised market will be valued on the basis of the last known price, unless this price is not representative, in which case the value of such asset will be determined on the basis of its fair value estimated by the Company with good faith;

(v) investments registered in the name of the Company or in the name of an intermediary vehicle, other than those mentioned in paragraphs 13.2(e)(i) to 13.2(e)(iv) may be valued by one or more independent valuers in accordance with the terms of the Memorandum, provided that the Company may deviate from such valuation if deemed in the interest of the Company and its Shareholders.

(f) The General Partner, in its discretion, may permit some other method of valuation to be used if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset or liability of the Company in compliance with Luxembourg law. This method will then be applied in a consistent way. The administrator can rely on such deviations as approved by the Company for the purpose of the NAV calculation.

(g) All assets denominated in a currency other than the reference currency of the respective Class shall be converted at the mid-market conversion rate between the reference currency and the currency of denomination as at the Valuation Date.

(h) For the purpose of this article:

(i) Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the time specified by the General Partner on the Valuation Date with respect to which such valuation is made and from such time and until received by the Company the price therefore shall be deemed to be an asset of the Company;

(ii) Shares of the Company to be redeemed (if any) shall be treated as existing and taken into account until the date fixed for redemption, and from such time and until paid by the Company the price therefore shall be deemed to be a liability of the Company;

(iii) where on any Valuation Date the Company has contracted to:

(A) purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;

(B) sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered by the Company shall not be included in the assets of the Company;

provided, however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such Valuation Date, then its value shall be estimated by the General Partner

(i) The assets and liabilities shall be allocated as follows:

(i) the proceeds to be received from the issue of Shares of any Class shall be applied in the books of the Company to the Compartment corresponding to that Class, provided that if several Classes are outstanding in such Compartment, the relevant amount shall increase the proportion of the net assets of such Compartment attributable to that Class;

(ii) the assets and liabilities and income and expenditure applied to a Compartment shall be attributable to the Class or Classes corresponding to such Compartment;

(iii) where any asset is derived from another asset, such asset shall be attributable in the books of the Company to the same Class or Classes as the assets from which it is derived and on each revaluation of such asset, the increase or decrease in value shall be applied to the relevant Class or Classes;

(iv) where the Company incurs a liability in relation to any asset of a particular Class or particular Classes within a Compartment or in relation to any action taken in connection with an asset of a particular Class or particular Classes within a Compartment, such liability shall be allocated to the relevant Class or Classes within such Compartment;

(v) in the case where any asset or liability of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Class, such asset or liability shall be allocated to all the Classes pro rata to their respective NAVs or in such other manner as determined by the General Partner acting in good faith, provided that (i) where assets of several Classes are held in one account and/or are co-managed as a segregated pool of assets by an agent of the General Partner, the respective right of each Class shall correspond to the prorated portion resulting from the contribution of the relevant Class to the relevant account or pool, and (ii) such right shall vary in accordance with the contributions and withdrawals made for the account of the Class, as described in the Memorandum, and finally (iii) all liabilities, whatever Class they are attributable to, shall, unless otherwise agreed upon with the creditors, be binding upon the Company as a whole;

(vi) upon the payment of distributions to the Shareholders of any Class, the NAV of such Class shall be reduced by the amount of such distributions.

(j) For the purpose of this article:

(i) all valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with Luxembourg law;

(ii) the NAV as of any Valuation Date will be made available to investors at the registered office of the Company as soon as it is finalised. The Company will use its best efforts to compute and finalise the NAV within one hundred and twenty (120) calendar days following the relevant Valuation Date;

(iii) for the avoidance of doubt, the provisions of this article 13 are rules for determining the NAV per Share and are not intended to affect the treatment for accounting or legal purposes of the assets and liabilities of the Company or any Shares issued by the Company;

(iv) the NAV per Share of each Class in each Compartment is made available to the investors at the registered office of the Company and at the offices of the administrator. The Company may arrange for the publication of this information in the reference currency of each Compartment/Class and any other currency at the discretion of the General Partner in leading financial newspapers. The Company cannot accept any responsibility for any error or delay in publication or for non-publication of prices;

(v) claims of the Company against investors in respect of (undrawn) commitments shall not be taken into account for the purpose of the calculation of the NAV;

(vi) different valuation rules may be applicable in respect of a specific Compartment as further laid down in the Memorandum.

14. Art. 14. Temporary suspension of the calculation of the NAV.

14.1 The Company may at any time and from time to time suspend the determination of the NAV of Shares of any Compartment and/or the issue of the Shares of such Compartment to subscribers and/or the redemption of the Shares of such Compartment from its Shareholders and/or the conversions of Shares of any Class in a Compartment:

(a) when one or more stock exchanges or markets, which provide the basis for valuing a substantial portion of the assets of the relevant Compartment, or when one or more foreign exchange markets in the currency in which a substantial portion of the assets of the relevant Compartment are denominated, are closed otherwise than for ordinary holidays or if dealings therein are restricted or suspended;

(b) when, as a result of political, economic, military or monetary events or any circumstances outside the responsibility and the control of the General Partner, disposal of the assets of the relevant Compartment is not reasonably or normally practicable without being seriously detrimental to the interests of the Shareholders;

(c) in the case of a breakdown in the normal means of communication used for the valuation of any investment of the Company or if, for any reason beyond the responsibility of the General Partner, the value of any asset of the relevant Compartment may not be determined as rapidly and accurately as required;

(d) if, as a result of exchange restrictions or other restrictions affecting the transfer of funds, transactions on behalf of the Company are rendered impracticable or if purchases and sales of the Company's assets cannot be effected at normal rates of exchange;

(e) when for any other reason, the prices of any investments within a Compartment cannot be promptly or accurately determined;

(f) upon the publication of a notice convening a general meeting of Shareholders (the General Meeting) for the purpose of winding-up the Company or any Compartment(s);

(g) when the suspension is required by law or legal process; and/or

(h) when for any reason the General Partner determines that such suspension is in the best interests of Shareholders.

14.2 Any such suspension may be notified by the Company in such manner as it may deem appropriate to the persons likely to be affected thereby. The Company shall notify Shareholders requesting redemption or conversion of their Shares of such suspension.

14.3 Such suspension as to any Compartment will have no effect on the calculation of the NAV per Share, the issue, redemption and conversion of Shares of any other Compartment.

15. Art. 15. Liability of shareholders.

15.1 The owners of limited Shares (i.e., Shares of whatever Class to the exclusion of the Management Share) are only liable up to the amount of their capital contributions made to the Company. The holders of limited Shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in General Meetings.

15.2 The General Partner's liability shall be unlimited.

16. Art. 16. Management.

16.1 The Company shall be managed by FFP Capital Partners S.à r.l. (the General Partner). The General Partner shall be the liable partner (actionnaire gérant commandité) and who shall be personally, jointly and severally liable with the Company for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company.

16.2 The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest which are not expressly reserved by law or by these Articles to the General Meeting.

16.3 The General Partner shall namely have the power on behalf and in the name of the Company to carry out any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other

undertakings that it may deem necessary or advisable or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the General Partner shall have full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the purposes of the Company.

16.4 The General Partner can only be revoked by the General Meeting with the consent of the General Partner except in the case of wilful misconduct, gross negligence or fraud of the General Partner as well as in the case where an insolvency procedure has been opened against the General Partner. For the avoidance of doubt, in the event of a revocation of the General Partner, the General Meeting shall be held in accordance with Luxembourg law.

16.5 In case of insolvency of the General Partner, the General Meeting will either replace the General Partner or resolve the dissolution or liquidation of the Company, or change the legal form of the Company.

17. Art. 17. Authorised signature. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the corporate signature of the General Partner or by the individual or joint signatures of any other persons to whom authority shall have been delegated by the General Partner as the General Partner shall determine in his discretion, except that such authority may not be conferred to a limited partner (actionnaire commanditaire) of the Company.

18. Art. 18. Investment policy and Restrictions.

18.1 The General Partner, based upon the principle of risk spreading, has the power to determine (i) the investment policies to be applied in respect of each Compartment, (ii) any restrictions which shall from time to time be applicable to the investment of the Company's and its Compartments' assets, in accordance with the 2007 Act, (iii) the hedging strategy to be applied to specific Classes within particular Compartments and (iv) the course of conduct of the management and business affairs of the Company, all within the investment powers and restrictions as shall be set forth by the General Partner in the Memorandum, in compliance with applicable laws and regulations.

18.2 The General Partner, acting in the best interests of the Company, may decide, in accordance with the terms of the Memorandum, that (i) all or part of the assets of the Company or of any Compartment be co-managed on a segregated basis with other assets held by other investors, including other funds and/or their compartments, or that (ii) all or part of the assets of two or more Compartments be co-managed on a segregated or on a pooled basis.

18.3 The General Partner may establish committees (including investment committee) within each Compartment and determine the functions of such committees including recommendations and advices in relation to the management and affairs of the Company in respect of the relevant Compartment. The denomination of the committee and the rules concerning the composition, functions, duties, remuneration of the said committee shall be as set forth in the Memorandum.

19. Art. 19. Conflict of interests.

19.1 The Company is managed on an arm's length basis. The General Partner seeks to take all necessary steps to avoid conflict of interests.

19.2 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors, managers or officers of the General Partner or the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

19.3 Any director, manager or officer of the General Partner or of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

20. Art. 20. Indemnity.

20.1 The General Partner, all members of the board of managers of the General Partner, the initiator and their affiliates, officers, directors, direct and indirect shareholders, members, agents, partners and employees of each of the foregoing (each referred to as an Indemnified Person) are entitled to be indemnified, out of the relevant Compartment's assets (and, for the avoidance of doubt, which may be from the assets of all Compartments if the relevant matter applies to the Company as a whole or all Compartments), against all liabilities, costs or expenses (including reasonable legal fees), damages, losses, suits, proceedings and actions, whether judicial, administrative, investigative or otherwise, that may be incurred by such Indemnified Person, or in which such Indemnified Person may become involved or with which such Indemnified Person may become threatened, in connection with, or relating to, or arising or resulting from, the Indemnified Person being or having acted as a member of the board of managers of the General Partner or arising in respect of or in connection with any matter or other circumstance relating to or resulting from the exercise of its powers as a member of the board of managers of the General Partner or from the provision of services to or in respect of the Company or under or pursuant to any management agreement or other agreement relating to the Company or which otherwise arise in relation to or in connection with the operation, business or activities of the Company, provided that no Indemnified Person shall be entitled to such indemnification for any action or omission resulting from any behaviour by it which qualifies as fraud, wilful misconduct, reckless disregard or gross negligence.

20.2 The investment adviser(s) of a Compartment (if any), and each of its/their directors, officers, agents and employees to the extent directly involved in the business of the relevant Compartment might also benefit from indemnification

provisions depending on and in accordance with the terms of the agreement between the Company and the relevant entity.

20.3 The Company may, wherever deemed appropriate, provide professional, D&O or other adequate indemnity insurance coverage to one or more Indemnified Persons.

21. Art. 21. Meetings of shareholders.

21.1 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the General Meeting, on the last Wednesday in June of each year at 10:00 a.m.. If such day is not a day in Luxembourg where banks are generally open for business in Luxembourg (the Business Day), the annual General Meeting shall be held on the precedent day which is a Luxembourg Business Day.

21.2 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the General Partner exceptional circumstances so require.

21.3 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

21.4 All General Meetings shall be chaired by the General Partner.

21.5 Any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

22. Art. 22. General meeting of shareholders of a compartment or a class.

22.1 The Shareholders of the Classes issued in a Compartment may hold, at any time, General Meetings to decide on any matters which relate exclusively to that Compartment.

22.2 In addition, the Shareholders of any Class may hold, at any time, General Meetings for any matters which are specific to that Class of Shares.

22.3 The provisions of article 23 apply to such General Meetings, unless the context otherwise requires.

23. Art. 23. Notice, Quorum, Convening notices, Powers of attorney and Vote.

23.1 The notice periods and quorum rules provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

23.2 The General Partner may convene a General Meeting. It shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one (1) month, if Shareholders representing one-tenth of the capital require it in writing, with an indication of the agenda. One or more Shareholders representing at least one tenth of the subscribed capital may require the entry of one or more items on the agenda of any General Meeting. This request must be addressed to the Company at least 5 (five) days before the relevant General Meeting.

23.3 All the Shares of the Company being in registered form, the convening notices shall be made by registered letters only.

23.4 Each Share is entitled to one vote, subject to the provisions of article 12.3.

23.5 Except as otherwise required by law, by these Articles or by the Memorandum, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting with the consent of the General Partner. However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted in a General Meeting properly convened and constituted in accordance with the 1915 Act and except for articles 29.3 and 29.8 of these Articles which can only be altered by a resolution passed with the unanimous approval of all the Shareholders of FFP Capital SCA, SICAV-FIS – EURussia Technology I (including the General Partner).

23.6 The nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of the Shareholders and bondholders, if any.

23.7 Any amendment affecting the rights of the holders of Shares of any Class of Shares vis-à-vis those of any other Class of Shares shall only be valid if passed in accordance with article 68 of the 1915 Act.

23.8 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person who need not be a Shareholder as its proxy in writing whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed.

23.9 If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

23.10 The Shareholders may vote in writing (by way of voting bulletins) on resolutions submitted to the General Meeting provided that the written voting bulletins include (i) the name, first name, address and the signature of the relevant Shareholder, (ii) the agenda as set forth in the convening notice and (iii) the voting instructions (approval, refusal, abstention) for each point of the agenda. In order to be taken into account, the original voting bulletins must be received by the Company forty-eight (48) hours before the relevant General Meeting.

23.11 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Shareholders attending the General Meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an

on-going basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

23.12 The General Partner may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any General Meeting.

24. Art. 24. Auditors.

24.1 The accounting information contained in the annual report of the Company shall be examined by an auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the General Meeting and remunerated by the Company.

24.2 The auditor shall fulfil all duties prescribed by the 2007 Act.

25. Art. 25. Custodian.

25.1 The Company shall enter into a custodian agreement with a bank or savings institution which shall satisfy the requirements of the 2007 Act (the Custodian) who shall assume towards the Company and its Shareholders the responsibilities provided by the 2007 Act. The fees payable to the Custodian will be determined in the custodian agreement.

25.2 In the event of the Custodian desiring to retire, the General Partner shall within two months appoint another financial institution to act as custodian and upon doing so the General Partner shall appoint such institution to be custodian in place of the retiring Custodian. The General Partner shall have power to terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed in accordance with this provision to act in place thereof.

26. Art. 26. Fiscal year - Accounts.

26.1 The fiscal year will begin on 1 January and terminate on 31 December of each year, except for the first fiscal year which began on the date of incorporation and will end on 31 December 2012.

26.2 The accounts of the Company shall be expressed in euro.

27. Art. 27. Allocation of profits.

27.1 Net income and capital gains of the Company shall be distributed in accordance with the provisions set forth in the Memorandum and will be used first to pay the expenses and thereafter, unless recycled in accordance with the provision of the Memorandum on re-investment, as distribution of dividends and reserves (Distributions) in the reasonable discretion of the General Partner. Any Distributions may be subject to a clawback or to re-investment, as described in the Memorandum.

27.2 Without prejudice to the terms of the Memorandum, it is expected that Distributions shall be made at the reasonable discretion of the General Partner at such frequency as is set out in the Memorandum and as soon as reasonably practicable after the relevant amount has become available for Distribution, unless such amount is considered to be de minimis.

27.3 The General Partner shall not be obliged to cause the Company to make any Distribution:

- (a) unless there is sufficient cash available therefor;
- (b) which would render the Company or the relevant Compartment insolvent;
- (c) which relates to re-investment cash the General Partner decides to retain within the Company pursuant to the terms of the Memorandum; or
- (d) which, in the opinion of the General Partner, would or might leave the Company with a subscribed share capital, including the share premiums, of less than one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR1,250,000) or the equivalent in any other freely convertible currency, or with insufficient funds or profits to meet any future contemplated obligations, liabilities or contingencies including obligations to the General Partner, the Indemnified Persons, the investment adviser(s) (if any) (including the management fee, if any) or an investment.

27.4 Distributions shall be made only to investors who are recorded in the Company's register as at the date a Distribution is made as having made a capital contribution and no sums shall be treated as accruing due prior to actual payment. Neither the Company, nor the General Partner or the investment adviser (if any) shall incur any liability for Distributions made in good faith to any investor at the last address provided by it prior to the registration of any Transfer of all or any of its Shares in the Company.

27.5 The Company will in principle not make Distributions in kind. However, the Company may distribute assets in kind to the extent a Compartment receives in kind Distributions from investment(s). To the extent practicable, however, such assets will not be distributed (other than in connection with liquidating Distributions) unless they are readily marketable. Assets distributed to the investors in kind will be valued at the time of such Distribution by the General Partner in good faith, taking account of such factors as it deems relevant and in view of the fair and equal treatment of investors. When Distributions are made in kind, they will be treated as cash Distributions for purposes of applying the Distribution provisions.

28. Art. 28. Winding-up and Liquidation of the company.

28.1 Subject to article 3, the Company may be voluntarily dissolved by a resolution of a General Meeting with the consent of the General Partner.

28.2 In the event of a voluntary liquidation, the Company shall, upon its dissolution, be deemed to continue to exist for the purposes of the liquidation. The operations of the Company shall be conducted by one or several liquidators, who, after having been approved by the Luxembourg supervisory authority, shall be appointed by a General Meeting, which shall determine their powers and compensation.

28.3 Should the Company be voluntarily liquidated, then its liquidation will be carried out in accordance with the provisions of the 2007 Act and the 1915 Act. The liquidation report of the liquidators will be audited by the auditor or by an ad hoc external auditor appointed by the General Meeting.

28.4 If the Company were to be compulsorily liquidated, the provision of the 2007 Act will be exclusively applicable.

28.5 The issue of new Shares by the Company shall cease on the date of publication of the notice of the General Meeting, to which the dissolution and liquidation of the Company shall be proposed. The proceeds of the liquidation of the Company, net of all liquidation expenses, shall be distributed by the liquidators among the holders of Shares in each Class in accordance with their respective rights. The amounts not claimed by investors at the end of the liquidation process shall be deposited, in accordance with Luxembourg law, with the Caisse de Consignation in Luxembourg until the statutory limitation period has lapsed.

29. Art. 29. Merger and Liquidation of compartments and Classes.

29.1 In the event that, for any reason, the value of the total net assets in any Compartment or Class has decreased to, or has not reached, an amount determined by the General Partner to be the minimum level for such Compartment or Class to be operated in an economically efficient manner or in case of a substantial modification in the political, economic or monetary situation, or as a matter of economic rationalisation, the General Partner may decide to offer to the relevant Shareholders the conversion of their Shares into Shares of another Compartment or Class under terms fixed by the General Partner or to redeem all the Shares of the relevant Compartment or Class at the NAV per Share (taking into account projected realisation prices of Investments and realisation expenses) calculated on the Valuation Date immediately preceding the date at which such decision will take effect. The Company will serve a notice to the holders of the relevant Shares prior to the effective date for the compulsory redemption, which will indicate the reasons for and the procedure for the redemption operations. Registered Investors shall be notified in writing.

29.2 Notwithstanding the powers conferred to the General Partner by the preceding paragraph, the General Meeting of any Class or of any Compartment will, in any other circumstances, have the power, upon proposal from the General Partner, to redeem all the Shares of the relevant Compartment or Class and refund to the Shareholders the NAV of their Shares (taking into account actual realisation prices of Investments and realisation expenses) calculated on the Valuation Date, at which such decision will take effect. There will be no quorum requirements for such General Meeting, which will decide by resolution taken by simple majority of those present or represented and voting at such General Meeting. Such resolution will however be subject to the General Partner's consent.

29.3 Notwithstanding the powers conferred to the General Partner by article 29.1 above and by derogation to article 29.2 above, in respect of FFP Capital SCA, SICAV-FIS – EURussia Technology I, the General Meeting of that Compartment will be empowered, before the term of that Compartment as determined in the Memorandum, by an unanimous decision of all the Shareholders of that Compartment to redeem all the Shares of that Compartment and refund the Shareholders the NAV of their Shares (taking into account actuarial realisations prices of Investments and realisation expenses) calculated on the Valuation Date, at which such decision will take effect, for any reason other than that all the Investments of that Compartment have been disposed or otherwise realised and that Compartment has received the proceeds of that disposals or realisations. Such resolution will always be subject to the General Partner's consent.

29.4 Any request for subscription shall be suspended as from the moment of the announcement of the termination, the merger or the transfer of the relevant Compartment or Class.

29.5 Any amounts unclaimed by the Shareholders at the closing of the liquidation of the Company will be deposited with the Caisse des Consignations in Luxembourg for a duration of thirty (30) years. If amounts deposited remain unclaimed beyond the prescribed time limit, they shall be forfeited.

29.6 Under the same circumstances as provided by the first paragraph of this article, the General Partner may decide to allocate the assets of any Compartment to those of another existing Compartment and to redesignate the Shares of the relevant Compartment as Shares of another Compartment (following a split or consolidation, if necessary, and the payment of the amount corresponding to any fractional entitlement to Shareholders). Such decision will be communicated in the same manner as described in the first paragraph of this article one (1) month before its effectiveness (and, in addition, the notification will contain information in relation to the new Compartment) in order to enable Shareholders to request redemption of their Shares, free of charge, during such period.

29.7 Notwithstanding the powers conferred to the General Partner by article 29.6 of these Articles, a contribution of the assets and liabilities attributable to any Compartment to another Compartment within the Company may, in any other circumstances, be decided upon by a General Meeting of the Compartment or Class concerned for which there will be no quorum requirements and which will decide upon such an amalgamation by resolution taken by simple majority of those present or represented and voting at such General Meeting. Such resolution will however be subject to the General Partner's consent.

29.8 Notwithstanding the powers conferred to the General Partner by article 29.6 above and by derogation to article 29.7 above, in respect of FFP Capital SCA, SICAV-FIS – EURussia Technology I, an unanimous decision of all the Shareholders of that Compartment is required if that General Meeting resolves to distribute the assets and liabilities of that Compartment to another Compartment. Such resolution will always be subject to the General Partner's consent.

30. Art. 30. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined by application of the provisions of Luxembourg law, and, in particular, the 1915 Act and the 2007 Act in accordance with article 1.2.

Transitional provisions

The first business year begins on the date of incorporation and ends on 31 December 2012.

By derogation to article 21.1, the first annual General Meeting will be held on 20 March 2013.

Subscription

The Articles of the Company having thus been established, the parties appearing hereby declare that they subscribe to thirty five thousand Shares representing the total share capital of the Company as follows:

FFP Capital Partners S.à r.l., prenamed:	one Management Share(s)
FFAM Inc., prenamed:	thirty four thousand nine hundred ninety nine Ordinary Shares Ordinary Share(s)
Total:	thirty five thousand Shares

All these Shares have been fully paid up by the Shareholders by payment in cash, so that the sum of thirty five thousand euro (EUR35,000) paid by the Shareholders is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

Statement - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the 1915 Act have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the 1915 Act.

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately three thousand five hundred euro (€ 3,500.-).

Resolutions of the shareholders

The above named parties, representing the whole of the subscribed capital, have passed with the consent of the General Partner the following resolutions:

1. that the purpose of the Company has been determined and that the Articles have been set;
2. that there be appointed Ernst & Young, with registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, Luxembourg, L-5365 Munsbach, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as external auditor (réviseur d'entreprises) of the Company for a period of time ending on the date of the annual General Meeting approving the accounts as at 2016;
3. that the address of the registered office of the Company is at 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire résidant à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. FFP Capital Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu du droit luxembourgeois ayant son siège social au 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'Actionnaire Gérant Commandité),

représentée par Nicolas Papavoine, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2. FFAM Inc., une société constituée en vertu du droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au 33 porter Road, P.O. Box 3169 PMB 103, Road Town, Tortola et enregistrée auprès de trade and companies' register of Road Town sous le numéro 1568779;

représentée par Nicolas Papavoine, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le(s) mandataire(s) des parties comparantes, ainsi que par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte notarié pour être soumises ensemble avec l'acte à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant en leurs qualités respectives, ont requis le notaire instrumentaire de dresser les statuts d'une société en commandite par actions qu'ils déclarent constituer avec le présent acte.

1. Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Il est établi une société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement spécialisé sous la forme d'une société en commandite par actions sous la dénomination de "FFP Capital S.C.A., SICAVFIS" (la Société).

1.2 La Société sera soumise à la loi modifiée du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissements spécialisés (la Loi de 2007), à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la Loi de 1915) (étant entendu qu'en cas de conflit entre la Loi de 1915 et la Loi de 2007, la Loi de 2007 prévaudra), ainsi qu'aux présents statuts (les Statuts).

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision de l'Actionnaire Gérant Commandité.

2.2 L'Actionnaire Gérant Commandité a également le droit de créer des succursales, bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux qu'il juge appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.3 Lorsque l'Actionnaire Gérant Commandité estime que des développements ou événements politiques ou militaires extraordinaires se sont produits ou sont imminents et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et des personnes à l'étranger, le siège social peut être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société en commandite par actions luxembourgeoise nonobstant le transfert temporaire de son siège social.

3. Art. 3. Durée de la société – Durée des compartiments.

3.1 Sans préjudice des dispositions du mémorandum de la Société (le Mémorandum) et des paragraphes suivants, la Société a été constituée pour une durée illimitée, sous réserve que la Société sera cependant mise en liquidation automatiquement à l'expiration d'un compartiment (un Compartiment) si aucun autre Compartiment n'est actif à ce moment-là.

3.2 Les Compartiments peuvent être créés avec une durée limitée dans quel cas ils seront mis en liquidation automatiquement à la date d'expiration concernée, telle que décrite dans le Mémorandum.

4. Art. 4. Objet social.

4.1 La Société a pour objet social l'investissement des actifs à sa disposition conformément au principe de répartition des risques et de verser à ses actionnaires (les Actionnaires ou individuellement un Actionnaire) les bénéfices résultant de la gestion des ses actifs dans le sens le plus large autorisé par la Loi de 2007 sous réserves des termes du, et limites établies dans, le Mémorandum.

4.2 De plus, la Société est autorisée à accomplir toutes les actions qu'elle juge nécessaire ou utile pour accomplir ou favoriser l'objet social sur base et dans les limites de la Loi de 2007.

5. Art. 5. Capital social, Actions, Valeur nette d'inventaire.

5.1 Le capital social de la Société est représenté par des actions entièrement libérées (les Actions) sans valeur nominale et sera à tout moment égal au total des actifs nets de la Société conformément à l'article 13 des présents Statuts.

5.2 Le capital minimum, augmenté des primes d'émissions (le cas échéant) est défini par la loi, c'est-à-dire un million deux cent cinquante mille euros (1.250.000 EUR) ou l'équivalent dans une autre devise librement convertible. Le capital social minimum augmenté des primes d'émissions (le cas échéant) doit être atteint endéans les douze mois à partir de la date à laquelle la Société est enregistrée sur la liste mentionnée à l'article 43 (1) de la Loi de 2007.

5.3 Le capital initial de la Société s'élève à trente et cinq mille euros (35.000 EUR) représenté par trente quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (34.999) Actions et une (1) Action d'Actionnaire Commandité (telle que définie ci-dessous) entièrement libérées sans valeur nominale.

5.4 La Société est constituée de compartiments multiples et l'Actionnaire Gérant Commandité établira des Compartiments distincts tels que définis par l'article 71 de la Loi de 2007. Chaque Compartiment sera investi conformément à l'objectif et à la politique d'investissement applicables à ce Compartiment. L'objectif et la politique d'investissement et les autres caractéristiques de chaque Compartiment, sont décrits dans le Mémorandum. Chaque Compartiment peut avoir son propre financement, ses propres catégories d'Actions, sa propre politique d'investissement, ses propres bénéfices, dépenses et pertes, sa propre politique de distribution ou d'autres caractéristiques spécifiques.

5.5 Au sein d'un Compartiment, l'Actionnaire Gérant Commandité peut, à tout moment, décider d'émettre une ou plusieurs catégories d'Actions (les Catégories, chaque catégorie d'Action étant une Catégorie) dont les actifs seront

investis en commun mais soumis à différents droits tels que décrits dans le Mémorandum, dans les limites autorisées par la Loi de 2007 et la Loi de 1915, y compris, mais sans limitation, différent(e)s:

- (a) types d'investisseurs visés;
- (b) structures de frais et de dépenses;
- (c) structures de frais de rachat et d'achat;
- (d) procédures de souscription et/ou rachat;
- (e) investissements minimum et/ou exigences de détention subséquentes;
- (f) frais relatifs aux services aux Actionnaires ou autres frais;
- (g) droits et politiques de distribution, et l'Actionnaire Gérant Commandité peut en particulier décider que des Actions appartenant à une ou plusieurs Catégories bénéficieront d'un intéressement sous forme de "carried interest", de rendements préférentiels ou d'arrangements de partage des commissions;
- (h) cibles commerciales;
- (i) restrictions au transfert ou à la propriété;
- (j) devises de référence;

étant entendu qu'à tout moment, l'Actionnaire Gérant Commandité détiendra au moins une Action réservée à l'Actionnaire Gérant Commandité en sa capacité d'actionnaire gérant commandité de la Société (l'Action d'Actionnaire Commandité) et qu'un maximum d'une Action d'Actionnaire Commandité sera émise par la Société dans chaque Compartiment.

5.6 Une valeur nette d'inventaire distincte par Action (la Valeur Nette d'Inventaire), pouvant différer en conséquence de ces facteurs divers, sera calculée pour chaque Catégorie de la manière décrite à l'article 13.

5.7 La Société peut créer des Catégories supplémentaires dont les caractéristiques peuvent différer des Catégories existantes et des Compartiments supplémentaires dont les objectifs d'investissement peuvent différer de ceux des Compartiments existants. Dès la création de nouveaux Compartiments ou Catégories, le Mémorandum sera mis à jour, si nécessaire.

5.8 La Société est une entité juridique unique. Toutefois, conformément à la Loi de 2007, les droits des Actionnaires et des créanciers relatifs à un Compartiment ou découlant de la création, du fonctionnement et de la liquidation d'un Compartiment sont limités aux actifs de ce Compartiment. Les actifs d'un Compartiment sont exclusivement dédiés à la satisfaction des droits des Actionnaires relatifs à ce Compartiment et des droits des créanciers dont les créances sont nées relativement à la création, au fonctionnement et à la liquidation de ce Compartiment, et il n'y aura pas de responsabilité conjointe entre les Compartiments, par dérogation à l'article 2093 du Code Civil luxembourgeois.

5.9 Chaque Compartiment est traité comme une entité individuelle et fonctionne de manière indépendante, chaque portefeuille d'avoirs est investi pour le bénéfice exclusif de ce Compartiment. L'achat d'Actions appartenant à un Compartiment en particulier ne donne au détenteur de ces Actions aucun droit en ce qui concerne un quelconque autre Compartiment.

5.10 L'Actionnaire Gérant Commandité peut créer chaque Compartiment pour une durée indéterminée ou déterminée; dans ce dernier cas, l'Actionnaire Gérant Commandité peut, à l'expiration de la durée initiale, étendre la durée de ce Compartiment une ou plusieurs fois, sous réserve des dispositions concernées du Mémorandum. Le Mémorandum indique si un Compartiment est créé pour une durée indéterminée ou, alternativement, sa durée et, si applicable, toute extension de sa durée, ainsi que les termes et conditions d'une telle extension. Au terme de la durée d'un Compartiment, la Société doit racheter toutes les Actions dans les Catégories de ce Compartiment, conformément à l'article 27, nonobstant les dispositions de l'article 10 des Statuts.

5.11 Pour la détermination du capital social de la Société, les actifs nets attribuables à chaque Catégorie seront, s'ils ne sont pas encore libellés en euro, convertis en euro. Le capital social de la Société est équivalent à la valeur totale des actifs nets de toutes les Catégories.

6. Art. 6. Forme des actions.

6.1 Les Actions commanditaires de la Société (c'est-à-dire toutes les Actions de toutes Catégories à l'exception de l'Action d'Actionnaire Commandité) sont et resteront nominatives. L'Action d'Actionnaire Commandité est et restera nominative. Les Actions ne sont pas représentées par des certificats.

6.2 Toutes les Actions nominatives émises de la Société seront enregistrées dans un registre des Actionnaires qui sera tenu au siège social par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cette fin par la Société, où il peut être consulté par tout Actionnaire. Ce registre contient le nom de tout propriétaire d'Actions nominatives, son lieu de résidence ou de domicile tel qu'indiqué à la Société, le nombre et la Catégorie des Actions nominatives qu'il détient, les montants libérés sur chaque Action, ainsi que la mention des Transferts des Actions et les dates de ces Transferts. La propriété des Actions est établie par l'inscription dans ledit registre.

6.3 Chaque investisseur fourni à la Société une adresse, un numéro de fax et une adresse courriel à laquelle toutes les convocations et annonces peuvent être envoyées. Les Actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse telle qu'inscrite dans le registre des Actionnaires par une notification écrite envoyée à la Société au siège social de la Société, ou à toute autre adresse indiquée par la Société.

6.4 Au cas où un Actionnaire ne fournit pas d'adresse, la Société peut autoriser l'inscription d'une note à cet effet dans le registre des Actionnaires et l'adresse de l'Actionnaire sera réputée être le siège social de la Société ou toute autre adresse inscrite par la Société dans le registre des Actionnaires jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie par cet Actionnaire à la Société.

6.5 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Dans le cas où une Action est détenue par plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle est appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propiétaire ou entre un débiteur sur gages et un créancier gagiste. De plus, en cas d'Actionnaires conjoints, la Société se réserve le droit de payer tout produit de rachat, les distributions ou autres paiements uniquement au premier détenteur inscrit, que la Société considère comme le représentant de tous les Actionnaires conjoints, ou à tous les Actionnaires conjoints ensemble, à son entière discrétion.

6.6 Sous réserve des dispositions de l'article 9, le Transfert des Actions peut se faire, par une déclaration écrite de Transfert inscrite dans le registre des Actionnaires de la Société, cette déclaration de Transfert devant être signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne détenant les pouvoirs de représentation adéquats ou conformément aux dispositions s'appliquant au transfert de créances prévues à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois. La Société peut aussi accepter en tant que preuve du Transfert d'autres instruments de Transfert démontrant le consentement du cédant et du cessionnaire de manière satisfaisante pour la Société.

6.7 Les paiements de distributions, le cas échéant, seront faits aux Actionnaires, en relation avec les Actions nominatives à leur adresse indiquée dans le registre des Actionnaires de la manière définie périodiquement par l'Actionnaire Gérant Commandité.

6.8 A l'exception de l'Action d'Actionnaire Commandité, des fractions d'Action au millième d'Action seront émises, et ces fractions d'Actions n'auront pas de droit de vote (sauf lorsque leur nombre est tel qu'elles représentent une Action entière, dans quel cas elles portent un droit de vote), mais participeront aux résultats nets et aux produits de liquidation attribuables à la Catégorie concerné sur base proportionnelle.

6.9 La Société peut racheter des Actions conformément à l'article 10 des présents Statuts et aux dispositions du Mémorandum.

7. Art. 7. Emission d'actions.

7.1 L'Actionnaire Gérant Commandité est autorisé, sans limitation et à tout moment, à émettre un nombre illimité d'Actions entièrement libérées conformément aux dispositions du Mémorandum et des présents Statuts (à l'exclusion de toute Action AC supplémentaire) sans réserver aux Actionnaires existant un droit préférentiel de souscription aux Actions à émettre.

7.2 Les Actions (à l'exclusion de l'Action d'Actionnaire Commandité) sont exclusivement réservées à la souscription par des investisseurs avertis dans le sens de l'article 2 de la Loi de 2007 (les Investisseurs Avertis).

7.3 Les conditions auxquelles l'émission d'Actions peut être soumise sont détaillées dans le Mémorandum étant entendu que l'Actionnaire Gérant Commandité peut, sans limitation:

(a) imposer des restrictions quant à la fréquence à laquelle les Actions d'une certaine Catégorie sont émises (et, en particulier, décider que les Actions d'une Catégorie en particulier ne seront émises que pendant une ou plusieurs périodes d'offre ou à des intervalles tels que décrits dans le Mémorandum);

(b) décider que des Actions d'un Compartiment ou d'une Catégorie en particulier ne peuvent être émises qu'à des personnes ou entités qui ont signé un contrat de souscription aux termes duquel le souscripteur s'engage, entre autres, à souscrire des Actions, pendant une période spécifique et jusqu'à un certain montant. Dans les limites permises par la loi luxembourgeoise, tout contrat de souscription peut contenir des dispositions spécifiques non reprises dans d'autres contrats de souscription;

(c) imposer des conditions à l'émission des Actions (y compris, mais sans limitation, l'exécution de documents de souscription et la communication des informations que l'Actionnaire Gérant Commandité estime être appropriées) et fixer un montant minimum de souscription, un montant minimum de souscription subséquente, et/ou un montant d'engagement ou de détention minimum;

(d) déterminer tout mécanisme applicable en cas de défaut ou de retard de paiement pour des Actions ou toutes restrictions de propriété liées aux Actions;

(e) pour tout Compartiment et/ou Catégorie donné, lever des frais de souscription et renoncer partiellement ou entièrement à ces frais de souscription;

(f) limiter la détention d'Actions d'une certaine Catégorie à un certain type de personnes ou d'entités;

(g) décider que le paiement pour les souscriptions d'Actions devra être effectué intégralement ou partiellement à l'occasion d'une ou de plusieurs dates de négociation, de closings ou d'appel de capital auxquelles l'engagement d'un investisseur (et, le cas échéant, tout autre montant ou intérêt additionnel) sera appelé en contrepartie de l'émission d'Actions dans la Catégorie concernée.

7.4 Les Actions des Compartiments seront émises à un prix de souscription calculé de la manière et à une fréquence déterminée pour chaque Compartiment (et, le cas échéant, chaque Catégorie) dans le Mémorandum.

7.5 Une procédure déterminée par l'Actionnaire Gérant Commandité et décrite dans le Mémoire régira la chronologie de l'émission d'Actions dans un Compartiment.

7.6 La Société est autorisée à émettre des Actions (pouvant appartenir, le cas échéant, à une Catégorie en particulier) aux Actionnaires au lieu du paiement de distributions dues à chaque fois conformément à la procédure et aux termes du Mémoire.

7.7 L'Actionnaire Gérant Commandité peut octroyer à un des membres de son conseil de gérance, gérant, agent ou à tout autre mandataire dûment autorisé le pouvoir d'accepter des demandes de souscription, de recevoir des paiements pour des Actions nouvellement émises et de délivrer ces Actions.

7.8 L'Actionnaire Gérant Commandité peut, à son entière discrétion, accepter ou rejeter toute demande de souscription d'Actions ou d'engagement à souscrire des Actions.

7.9 La Société peut accepter d'émettre des Actions en contrepartie d'un apport en nature d'actifs, conformément à la loi luxembourgeoise et, en particulier, à l'obligation de fournir un rapport d'évaluation d'un réviseur d'entreprises agréé et à condition que ces actifs soient conformes aux objectifs et à la politique d'investissement du Compartiment concerné. Tous les frais et dépenses relatifs à l'apport en nature seront à charge de l'Actionnaire acquérant des Actions de cette manière.

7.10 Le mode de paiement des souscriptions est déterminé pour chaque Catégorie par l'Actionnaire Gérant Commandité et est entièrement décrit dans le Mémoire.

8. Art. 8. Défaillance d'un investisseur ou d'un actionnaire.

8.1 La défaillance d'un investisseur ou d'un Actionnaire pour quelque raison que ce soit (y compris si cette défaillance est due à la faillite, l'insolvabilité, la dissolution, la liquidation ou des événements similaires de l'investisseur concerné):

(a) d'effectuer dans une période de temps déterminée par l'Actionnaire Gérant Commandité, toutes contributions requises ou paiements au Compartiment concerné conformément aux termes de son contrat de souscription ou d'engagement de souscription à la Société; ou

(b) d'agir et de respecter tous autres termes, engagements ou conditions de son contrat de souscription, des présents Statuts ou du Mémoire; autorise la Société à imposer à l'investisseur ou à l'Actionnaire concerné des pénalités, et d'exercer les moyens, déterminés par l'Actionnaire Gérant Commandité et détaillés dans le Mémoire qui peuvent inclure sans limitation:

(c) le droit de la Société (pour le compte du Compartiment concerné) de réclamer à l'investisseur défaillant le paiement:

(i) des intérêts sur le montant impayés pour la période allant de la date d'échéance du paiement jusqu'à la date de paiement du montant, au taux déterminé dans le Mémoire; et

(ii) tout intérêt et tous frais relatifs à l'utilisation d'un financement requis afin de satisfaire aux obligations assumées relatives aux investissements dans le cas d'une déficience causée par un investisseur étant devenu un investisseur défaillant;

(d) la perte du droit de vote de l'investisseur (y compris le droit de vote concernant des modifications importantes du Mémoire ou de participer à des décisions exigeant le consentement de l'investisseur) et du droit à des dividendes ou distributions, jusqu'à l'exécution du paiement;

(e) le droit de la Société de réduire ou de mettre fin à l'engagement non appelé de l'investisseur défaillant;

(f) le droit de la Société d'empêcher l'investisseur défaillant de procéder à des engagements supplémentaires;

(g) le maintien de l'obligation de l'investisseur défaillant de payer, sur base de ses engagements préalables à sa défaillance, sa partie proportionnelle des dépenses (y compris les frais de gestion) du Compartiment concerné comme si sa défaillance n'avait pas eu lieu;

(h) le droit de la Société d'offrir aux investisseurs non-défaillants le droit de racheter les Actions de l'investisseur défaillant pour un montant équivalent au pourcentage de leur dernière Valeur Nette d'Inventaire calculée tel que décrit dans le Mémoire et aux conditions définies dans le Mémoire;

(i) le droit de la Société de procéder au rachat obligatoire des Actions de l'investisseur défaillant au montant le plus bas entre:

(i) 50% de la dernière Valeur Nette d'Inventaire des Actions de l'investisseur défaillant (ou sans contrepartie, si la Valeur Nette d'Inventaire des Actions est égale à zéro ou négative), à la date d'échéance; et

(ii) 50% des contributions en capital cumulées de l'investisseur défaillant;

à moins que l'Actionnaire Gérant Commandité, à son entière discrétion, ne renonce à ces pénalités.

8.2 Les pénalités ou moyens décrits ci-dessus et dans le Mémoire ne sont pas exclusifs de tout autre moyens à la disposition de la Société ou des Actionnaires en vertu des dispositions légales et du contrat de souscription.

9. Art. 9. Transfert d'actions.

Transfert d'Actions d'Actionnaire Commandité

9.1 L'Actionnaire Gérant Commandité ne peut vendre, transférer, accorder une participation dans, grever, nantir, hypothéquer ou disposer d'une autre manière (Transfert) de l'Action d'Actionnaire Commandité ou de tout ou partie de ses droits et obligations en tant qu'actionnaire gérant commandité, ou se retirer volontairement de sa position d'actionnaire gérant commandité de la Société.

Transfert d'Actions /engagements (non appelés)

9.2 Aucun Transfert de tout ou partie des Actions ou des engagements (non appelés) d'un Actionnaire, que ce soit directement ou indirectement, volontairement ou involontairement ne sera valide ou effectif si:

(a) le Transfert résulterait en une violation d'une loi luxembourgeoise, toute loi ou réglementation des Etats-Unis, du Royaume-Uni ou toute autre juridiction (y compris, sans limitation, le U.S. Securities Act de 1933, toutes lois sur les valeurs mobilières de chacun des états des Etats-Unis, ou le U.S. Employee Retirement Income Security Act de 1974) ou soumet la Société à toute autre taxe, conséquence légale ou réglementaire défavorable, telles que déterminées par la Société;

(b) ce Transfert résulterait en une violation des termes et conditions des présents Statuts ou du Mémorandum;

(c) ce Transfert entraînerait l'obligation pour la Société de s'enregistrer en tant que société d'investissement selon le U.S. Investment Company Act de 1940, tel que modifié;

et;

(d) tout Transfert (permis ou requis) sera soumis à la condition que:

(i) l'Actionnaire Gérant Commandité approuve le Transfert, cette approbation ne pouvant être refusée sans raison valable;

(ii) le cessionnaire certifie d'une manière satisfaisante pour la Société qu'il n'est pas une Personne Non-Eligible (telle que définie à l'article 12), et que le Transfert proposé ne viole pas les lois et réglementations (y compris et sans limitation, les lois sur les valeurs mobilières) lui étant applicables;

(iii) (en ce qui concerne le Transfert d'engagements (non appelés)) le cessionnaire signe un contrat de souscription en ce qui concerne les engagements (non appelés) transférés;

(iv) le cédant réalise concomitamment au Transfert des Actions au cessionnaire le transfert de tous les, ou de la part concernée au prorata des, engagements (non appelés) ou de tout autre engagement restant à fournir des fonds à la Société contre l'émission d'Actions ou autrement, le cas échéant;

(v) le cessionnaire ne soit pas une Personne Non-Eligible, telle que décrite à l'article 12.

9.3 La Société, à sa seule et entière discrétion, peut soumettre tout Transfert à la condition de recevoir un avis d'un conseil juridique qui sera raisonnablement satisfaisant pour la Société.

9.4 Le cédant sera responsable de et payera les coûts et dépenses (y compris toute imposition) résultant de tout Transfert autorisé, y compris les frais légaux raisonnables y relatifs encourus par l'Actionnaire Gérant Commandité ou ses affiliés, et les droits de timbre et les droits complétant les droits de timbre (le cas échéant) à payer. Le cédant et le cessionnaire indemniseront les Personnes Indemnisées (telles que définies à l'article 20), d'une manière satisfaisante pour l'Actionnaire Gérant Commandité contre toutes réclamations et dépenses auxquelles les Personnes Indemnisées se verraient soumises résultant ou basée sur toute fausse représentation ou garantie faite ou donnée par, ou rupture ou défaillance à satisfaire à tout engagement ou convention par, ce cessionnaire ou cédant en relation avec ce Transfert. De plus, chaque investisseur donne son accord pour indemniser la Société et chaque Personne Indemnisée de toutes réclamations et dépenses résultant d'un Transfert ou d'une tentative de Transfert de ses Actions et engagements (non appelés) en violation des présents Statuts et du Mémorandum (et des termes du contrat de souscription).

10. Art. 10. Rachat d'actions.

10.1 Sauf dispositions contraires dans le Mémorandum, les Actions ne sont pas rachetables à la demande d'un Actionnaire.

10.2 Les Actions de toute Catégorie peuvent être rachetées sur décision de l'Actionnaire Gérant Commandité, sur base proportionnelle parmi les Actionnaires, afin de distribuer les produits générés par un investissement que ce soit sous forme de revenus ou vente sous réserve de conformité avec la structure de distribution concernée telle que décrite pour chaque Compartiment dans le Mémorandum (le cas échéant).

10.3 L'Actionnaire Gérant Commandité peut, entre autres, procéder au rachat forcé des Actions:

(a) détenues par une Personne Non-Eligible conformément à l'article 12;

(b) afin d'égaliser les investisseurs existants en cas d'admission de nouveaux investisseurs (ou d'une augmentation des engagements des investisseurs existants) conformément aux termes et conditions du Mémorandum;

(c) en cas de liquidation ou de fusion de Compartiments ou de Catégories, conformément aux dispositions de l'article 29 des Statuts;

(d) détenues par un investisseur défaillant conformément à l'article 8;

(e) afin de procéder au paiement des frais de gestion, conformément aux, et sous réserve des termes du Mémorandum;

(f) dans toutes autres circonstances, conformément aux termes et conditions décrits dans le contrat de souscription concerné, le Mémorandum et les présents Statuts.

10.4 Toutes les Actions rachetées seront annulées.

10.5 Si le rachat d'Actions est autorisé dans un Compartiment ou une Catégorie spécifique, une procédure déterminée par l'Actionnaire Gérant Commandité et décrite dans le Mémorandum régira la chronologie des rachats d'Actions.

11. Art. 11. Conversion d'actions.

11.1 Sauf dispositions contraires dans le Mémorandum, les Actionnaires ne sont pas autorisés à convertir tout ou partie des Actions d'une Catégorie donnée en Actions de la même Catégorie dans un autre Compartiment. De même, sauf dispositions contraires dans le Mémorandum, les conversions d'Actions d'une Catégorie d'un Compartiment en Actions d'une autre Catégorie dans le même ou dans un autre Compartiment sont interdites.

11.2 Dans l'hypothèse où la conversion d'Actions est autorisée entre Catégories d'un même Compartiment ou entre Actions appartenant à une Catégorie en Actions de la même Catégorie d'un autre Compartiment, les termes et conditions applicables à la conversion des Actions seront décrits dans le Mémorandum en ce qui concerne le(s) Compartiment(s) concerné(s).

12. Art. 12. Restriction à la détention d'actions.

12.1 La Société peut restreindre ou empêcher la propriété d'Actions à toute personne physique ou autre entité:

(a) si, de l'avis de la Société, une telle possession peut être préjudiciable à la Société;

(b) s'il peut en résulter (soit individuellement, soit conjointement avec des autres investisseurs dans les mêmes circonstances) que:

(i) la Société, l'Actionnaire Gérant Commandité, un Compartiment ou un de leurs affiliés respectifs ou tout investissement ou investissement potentiel de la Société viole une loi ou une réglementation ou s'il en résulte que la Société, l'Actionnaire Gérant Commandité, un Compartiment ou un de leurs affiliés respectifs ou un investissement ou un investissement potentiel de la Société supporte une taxation importante ou d'autres désavantages pécuniaires ou fiscaux auxquels ils n'auraient pas été exposés si cette personne avait cessé d'être un investisseur;

(ii) la Société ou un Compartiment est soumis au U.S. Employee Retirement Income Security Act de 1974; ou

(iii) la Société ou un Compartiment est obligé de faire enregistrer ses Actions en vertu des lois de toute juridiction autre que le Luxembourg (y compris, sans limitation, le U.S. Securities Act de 1933 ou le U.S. Investment Company Act de 1940); ou

(c) s'il peut en résulter une violation de la loi ou de la réglementation (luxembourgeoise ou autre) applicable à la personne physique ou entité elle-même, à la Société ou un Compartiment (y compris les lois et réglementations contre la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme); et en particulier, si un Actionnaire concerné ne se qualifie pas en tant qu'Investisseur Averti ou perd cette qualification pour une raison quelconque;

(d) si en conséquence de cette propriété, la Société peut être exposée à des conséquences fiscales ou financières négatives qu'elle n'aurait pas subies autrement;

(ces personnes physiques ou morales sont à déterminer par l'Actionnaire Gérant Commandité et sont désignées dans les présents Statuts comme des Personnes Non-Eligibles). Une personne ou entité qui ne se qualifie pas comme Investisseur Averti sera considérée comme Personne Non-Eligible.

12.2 A de telles fins, la Société peut:

(a) refuser d'émettre toutes Actions et refuser d'enregistrer tout Transfert d'Actions/engagements (non appelés), lorsqu'il lui apparaît que tel enregistrement ou Transfert entraînerait qu'une Personne Non-Eligible devienne le propriétaire ou le bénéficiaire économique de ces Actions ou engagements (non appelés); et

(b) à tout moment, demander à toute personne dont le nom est inscrit dans le registre des Actionnaires ou d'engagements (non appelés) ou qui tente de faire enregistrer un Transfert dans le registre des Actionnaires ou d'engagements (non appelés), de lui fournir toute information, accompagnée d'une déclaration sous serment, considérée nécessaire par la Société pour déterminer si le bénéficiaire économique des Actions/engagements (non appelés) est une Personne Non-Eligible, ou si une Personne Non-Eligible deviendrait bénéficiaire économique des Actions/engagements (non appelés) suite à un tel enregistrement.

12.3 S'il apparaît qu'un investisseur est une Personne Non-Eligible, la Société est en droit, à son entière discrétion:

(a) de refuser d'accepter le vote de cette Personne Non-Eligible à l'Assemblée Générale et de ne pas tenir compte de son vote relativement à toute question exigeant le consentement de l'investisseur; et/ou

(b) de retenir tous dividendes payés ou autres sommes distribuées en relation aux Actions détenues par la Personne Non-Eligible; et/ou

(c) d'ordonner à la Personne Non-Eligible de vendre ses Actions et d'apporter à la Société la preuve que cette vente a été effectuée endéans les trente (30) jours calendrier à compter de l'envoi de l'avis s'y rapportant, sous réserve des restrictions au Transfert applicables décrites à l'article 9 des présents Statuts et dans le Mémorandum; et/ou

(d) de réduire ou résilier les engagements (non appelés) de la Personne Non-Eligible; et/ou

(e) de procéder au rachat forcé de toutes les Actions détenues par cette Personne Non-Eligible à un prix basé sur le prix le plus bas entre: (i) la dernière Valeur Nette d'Inventaire disponible des Actions de la Personne Non-Eligible à la date à laquelle la Société a eu connaissance que l'investisseur concerné est une Personne Non-Eligible (ou le moment de prise de connaissance n'est pas pertinent si la Valeur Nette d'Inventaire est égale à zéro ou négative) et (ii) la somme de la contribution en capital de la Personne Non-Eligible, moins une pénalité égale, à l'entière discrétion de l'Actionnaire Gérant Commandité, à soit (i) 30% du prix applicable ou (ii) les frais encourus par la Société du fait de la détention d'Actions par la Personne Non-Eligible (y compris tous les frais relatifs au rachat forcé).

12.4 L'exercice des pouvoirs de la Société conformément au présent article ne peut en aucun cas être mis en question ou déclaré nul sur base du fait que la propriété des Actions n'était pas suffisamment démontrée ou que la propriété réelle des Actions ne correspondait pas aux présomptions faites par la Société à la date de la notification d'achat, étant entendu que la Société doit exercer les pouvoirs susmentionnés de bonne foi.

13. Art. 13. Calcul de la valeur nette d'inventaire.

13.1 La Valeur Nette d'Inventaire de la Société et de chaque Catégorie sera déterminée conformément à la loi luxembourgeoise, sous réserve d'ajustements nécessaires afin de garantir le traitement équitable des investisseurs conformément aux présents Statuts. La devise de référence de la Société est l'euro.

13.2 Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire

(a) La Valeur Nette d'Inventaire de chaque Compartiment et Catégorie sera calculée dans la devise de référence du Compartiment ou de la Catégorie comme indiqué dans le Mémoire et de bonne foi, au Luxembourg à chaque date d'évaluation indiquée dans le Mémoire (la Date d'Évaluation).

(b) L'agent administratif de la Société calculera sous la supervision de l'Actionnaire Gérant Commandité la Valeur Nette d'Inventaire par Catégorie dans le Compartiment concerné de la manière qui suit: chaque Catégorie participe dans le Compartiment selon le portefeuille et les droits de distributions attribuables à chacune de ces Catégories. La valeur du portefeuille total et les droits de distribution attribués à une Catégorie en particulier d'un Compartiment en particulier à une Date d'Évaluation donnée, ajustée des obligations relatives à cette Catégorie à cette Date d'Évaluation représente la Valeur Nette d'Inventaire totale attribuable à cette Catégorie de ce Compartiment à cette Date d'Évaluation. Les actifs de cette Catégorie sont investis communément au sein d'un Compartiment, mais sous réserve de structures de frais différentes, de modes de distribution différents, de cibles de commercialisation différentes, de devises de référence différentes ou d'autres caractéristiques spécifiques telles que mentionnées dans le Document d'Émission. Une Valeur Nette d'Inventaire individuelle par Action, qui, en conséquence de ces facteurs variables, peut différer, sera calculée pour chaque Catégorie de la manière suivante: la Valeur Nette d'Inventaire de cette Catégorie de ce Compartiment à cette Date d'Évaluation divisée par le nombre total d'Actions en circulation de cette Catégorie de ce Compartiment à cette Date d'Évaluation.

(c) Afin de calculer la Valeur Nette d'Inventaire par Catégorie d'un Compartiment en particulier, la Valeur Nette d'Inventaire de chaque Compartiment sera calculée en déterminant la somme de:

(i) la valeur de tous les actifs de la Société alloués au Compartiment concerné conformément aux dispositions des présents Statuts; moins

(ii) toutes les dettes de la Société allouées au Compartiment concerné conformément aux dispositions des présents Statuts, et tous les frais attribuables au Compartiment concerné qui sont courus mais non payés à la Date d'Évaluation concernée.

(d) Les actifs nets totaux de la Société résulteront de la différence entre les avoirs bruts (incluant la valeur de marché des investissements détenus par la Société et ses véhicules intermédiaires) et les dettes de la Société basées sur un état consolidé, étant entendu que:

(i) le capital et les intérêts attribuables aux Actionnaires déduits de ces états financiers seront ajustés pour prendre en compte la valeur équitable (c'est-à-dire réduite) des passifs d'impôt différés tels que déterminés par la Société conformément à ses règles internes;

(ii) les frais d'acquisition d'investissements (y compris les frais d'établissement d'un véhicule intermédiaire, le cas échéant) seront amortis au cours de la période stratégique d'investissement prévue pour chaque investissement, telle que confirmée par l'Actionnaire Gérant Commandité, ou au cours d'une période de maximum cinq (5) ans plutôt que les supporter intégralement lorsqu'ils sont encourus; et

(iii) les coûts d'établissement de la Société et de tout Compartiment seront amortis sur une période de cinq (5) ans plutôt que les supporter intégralement lorsqu'ils sont encourus.

(e) La valeur des actifs de la Société sera déterminée comme suit:

(i) les investissements dans des fonds de portefeuilles non cotés enregistrés au nom de la Société ou au nom d'un véhicule intermédiaire seront évalués à leur dernière valeur nette d'inventaire officielle disponible, telle que présentée par ces fonds de portefeuilles ou leurs agents, ou à leur dernière valeur nette d'inventaire officielle (c'est-à-dire valeur nette d'inventaire estimée) si celle-ci est plus récente que la dernière valeur nette d'inventaire officielle. La valeur nette d'inventaire officielle ou officielle d'un fonds de portefeuilles peut être ajustée pour des appels de capital subséquents, des distributions et des frais de rachat applicables si cela s'avère approprié. La Société ajustera la valeur nette d'inventaire ou autre évaluation fournie lorsqu'elle estime que la valeur nette d'inventaire ou autre information d'évaluation ne reflète pas de manière correcte la participation de la Société ou d'un Compartiment dans fonds de portefeuilles, que ce soit parce que l'information a été établie après la date d'évaluation de ce fonds de portefeuilles, ou à cause de changements sur le marché ou autres. La Valeur Nette d'Inventaire est finale et lie nonobstant le fait qu'elle soit basée sur une valeur nette d'inventaire officielle ou estimée;

(ii) les intérêts d'investissements enregistrés au nom de la Société ou au nom d'un véhicule intermédiaire cotés sur une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé seront évalués sur base de la dernière valeur publiée disponible sur cette bourse de valeurs ou ce marché;

(iii) la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes en espèces et intérêts annoncés ou venus à échéance mais non encore encaissés sera la valeur totale de ceux-ci, sauf toutefois s'il est improbable que le paiement soit reçu, auquel cas, la valeur sera déterminée en retranchant un montant estimé adéquat par la Société pour refléter la valeur réelle de ces avoirs;

(iv) toute valeur mobilière et instrument du marché monétaire coté ou négocié sur une bourse de valeurs ou tout autre marché réglementé, sera évalué sur base du dernier prix connu, à moins que ce prix ne soit pas représentatif, auquel cas la valeur de cet actif sera déterminée sur base de la juste valeur estimée par la Société de bonne foi;

(v) les investissements enregistrés au nom de la Société ou au nom d'un véhicule intermédiaire, autre que ceux mentionnés aux paragraphes 13.2(e)(i) à 13.2(e)(iv) peuvent être évalués par un ou plusieurs évaluateurs indépendants conformément aux termes du Mémoire, à condition que le Société puisse dévier de cette évaluation, si cela est dans l'intérêt de la Société et de ses Actionnaires.

(f) L'Actionnaire Gérant Commandité peut autoriser, à sa discrétion, une autre méthode d'évaluation, s'il considère que cette évaluation reflète mieux la juste valeur de tout actif ou obligation de la Société conformément à la loi luxembourgeoise. Cette méthode sera alors appliquée de manière cohérente. L'agent administratif s'en remet valablement aux déviations approuvées par la Société pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire.

(g) Tous les actifs exprimés dans une devise autre que la devise de référence de la Catégorie concernée seront convertis au taux de conversion moyen entre la devise de référence et la devise de dénomination à la Date d'Evaluation.

(h) Pour les besoins du présent article:

(i) les Actions qui seront émises par la Société seront considérées comme étant émises à partir du moment spécifié par l'Actionnaire Gérant Commandité à la Date d'Evaluation par rapport auquel cette évaluation est faite, et à partir de ce moment et jusqu'à réception par la Société du paiement, elles seront considérées comme étant un actif de la Société;

(ii) les Actions de la Société à racheter (le cas échéant) seront considérées comme existantes et prises en compte jusqu'à la date de rachat fixée, et à partir de ce moment et jusqu'à paiement par la Société de leur prix, elles seront considérées comme étant une obligation de la Société;

(iii) lorsque la Société s'est engagé à une Date d'Evaluation à:

(A) acheter un actif, la valeur de considération à payer pour cet actif sera présentée comme une obligation de la Société et la valeur de l'actif à acquérir sera représentée comme un actif de la Société;

(B) vendre un actif, la valeur de considération à recevoir pour cet actif sera présentée comme un actif de la Société et l'actif à fournir par la Société ne sera pas repris dans les actifs de la Société;

sous réserve cependant que si la valeur exacte ou la nature de cette considération ou de cet actif n'est connue à la Date d'Evaluation, sa valeur sera estimée par l'Actionnaire Gérant Commandité.

(i) Les avoirs et engagements seront affectés de la manière suivante:

(i) les produits provenant de l'émission d'Actions de chaque Catégorie seront inscrits dans les livres de la Société correspondant au Compartiment de cette Catégorie, étant entendu que si plusieurs Catégories sont émises dans ce Compartiment, le montant en question viendra augmenter la proportion des avoirs nets de ce Compartiment attribuables à cette Catégorie;

(ii) les avoirs et obligations et revenus et dépenses relatifs à un Compartiment seront attribués à la ou aux Catégorie(s) de ce Compartiment;

(iii) lorsque qu'un avoir découle d'un autre avoir, cet avoir sera attribué dans les livres de la Société à la ou aux même(s) Catégorie(s) auxquelles appartient l'avoir dont il découle, et à chaque nouvelle évaluation de cet avoir, l'augmentation ou la diminution de la valeur de cet actif sera attribuée à la ou aux Catégorie(s) correspondante(s);

(iv) lorsque la Société supporte un engagement qui est attribuable à un avoir relevant d'une ou de plusieurs Catégorie(s) déterminée(s) au sein d'un Compartiment ou à une opération en rapport avec un avoir relevant d'une ou plusieurs Catégorie(s) déterminée(s) au sein d'un Compartiment, cet engagement sera attribué à cette ou ces Catégorie(s) au sein de ce Compartiment;

(v) au cas où tout avoir ou un engagement de la Société ne peut être attribué à une Catégorie particulière, cet avoir ou engagement sera attribué à toutes les Catégories au pro rata de leur Valeur Nette d'Inventaire respective ou de toute autre manière déterminée de bonne foi par l'Actionnaire Gérant Commandité, étant entendu que (i) lorsque les avoirs de plusieurs Catégories sont tenus en un seul compte et/ou sont cogérés en tant que masse d'avoirs séparée par un agent de l'Actionnaire Gérant Commandité, le droit respectif de la Catégorie correspondra à la portion proportionnelle résultant de la contribution de cette Catégorie au compte ou à la masse en question, (ii) ce droit variera en fonction des contributions et retraits effectués pour le compte de la Catégorie, telle que décrite dans le Mémoire, et pour finir (iii) toutes les obligations, de quelque Catégorie que se soit, seront, sauf accord contraire avec les créanciers, exécutoires pour la Société dans son ensemble;

(vi) en cas de distribution aux Actionnaires d'une Catégorie, la Valeur Nette d'Inventaire de celle-ci sera réduite du montant équivalent à cette distribution.

(j) Pour les besoins du présent article:

(i) toutes les règles et décisions d'évaluation doivent être interprétées et appliquées conformément aux lois luxembourgeoises;

(ii) la Valeur Nette d'Inventaire à une Date d'Evaluation sera mise à la disposition des investisseurs au siège social de la Société dès que finalisée. La Société fera de son mieux afin de calculer et de finaliser la Valeur Nette d'Inventaire dans une période de 120 jours calendriers suivant la Date d'Evaluation concernée;

(iii) pour éviter les interprétations, les dispositions du présent article 13 sont des règles pour la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Action et n'ont pas pour objectif d'affecter le traitement comptable ou légal des actifs et engagements de la Société ou toute Action émise par la Société;

(iv) la Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Catégorie dans chaque Compartiment sera mise à disposition des investisseurs au siège social de la Société et aux bureaux de l'agent administratif. La Société peut faire publier cette information dans la devise de référence de chaque Compartiment/Catégorie et toute autre devise à la discrétion de l'Actionnaire Gérant Commandité dans des journaux financiers importants. La Société ne peut accepter de responsabilité pour des erreurs ou retards de publication ou pour la non publication des prix;

(v) les droits de la Société envers des investisseurs en ce qui concerne des engagements (non appelés) ne seront pas pris en compte pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire;

(vi) différentes règles d'évaluation peuvent être applicables en ce qui concerne un Compartiment spécifique tel que décrit plus amplement dans le Mémoire.

14. Art. 14. Suspension temporaire du calcul de la valeur nette d'inventaire.

14.1 La Société peut à tout moment et périodiquement suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action de tout Compartiment et/ou l'émission d'Actions de ce Compartiment à des souscripteurs et/ou le rachat des Actions de ce Compartiment de ses Actionnaires et/ou les conversions d'Actions de toute Catégorie dans un Compartiment:

(a) lorsqu'une ou plusieurs bourses ou marchés servant de base à l'évaluation d'une partie substantielle des actifs d'un Compartiment concerné ou lorsqu'une ou plusieurs bourses étrangères dans la devise dans laquelle une partie substantielle des actifs du Compartiment concerné est dénommée, sont fermés pour une raison autre que le congé normal ou si les transactions y sont restreintes ou suspendues;

(b) lorsqu'en raison d'événements politiques, économiques, militaires ou monétaires ou d'autres circonstances en-dehors de la responsabilité et du contrôle de l'Actionnaire Gérant Commandité, la disposition des actifs du Compartiment concerné n'est pas raisonnablement ou normalement praticable sans provoquer un détriment important aux intérêts des Actionnaires;

(c) en cas de rupture des moyens de communications normaux utilisés pour déterminer la valeur de tout investissement de la Société ou si, pour des raisons en-dehors de la responsabilité de l'Actionnaire Gérant Commandité, la valeur d'un actif du Compartiment concerné ne peut pas être déterminée aussi rapidement et précisément qu'exigé;

(d) lorsque, en conséquence de restrictions de change ou d'autres restrictions affectant le transfert de fonds, les transactions pour le compte de la Société sont rendues impraticables ou si l'achat et le vente des actifs de la Société ne peuvent être effectués aux taux de change normaux;

(e) lorsque pour une raison ou une autre, le prix d'un investissement dans un Compartiment ne peut être déterminé de manière rapide et précise;

(f) lors de la publication d'un avis convoquant une assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale) afin de décider de la liquidation de la Société ou d'un ou de plusieurs Compartiment(s);

(g) lorsque la suspension est requise par la loi ou une procédure légale; et/ou

(h) si pour une raison ou une autre l'Actionnaire Gérant Commandité détermine que cette suspension est dans le meilleur intérêt des Actionnaires.

14.2 Une telle suspension peut être notifiée par la Société aux personnes susceptibles d'être affectées par cette suspension par tout moyen jugé approprié. La Société doit notifier cette suspension à tous les Actionnaires demandant le rachat ou la conversion de leurs Actions.

14.3 Une telle suspension en ce qui concerne un Compartiment n'aura aucun effet sur le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action, l'émission, le rachat ou la conversion d'Actions d'un autre Compartiment.

15. Art. 15. Responsabilité des actionnaires.

15.1 Les détenteurs d'Actions commanditaires (c'est-à-dire des Actions de toute Catégorie à l'exception de l'Action AC) ne sont responsables qu'à concurrence du montant de leur contribution en capital faite à la Société. Les détenteurs d'Actions commanditaires doivent s'abstenir d'agir pour le compte de la Société de toute manière ou en toute capacité autre qu'en exerçant leurs droits d'Actionnaire lors d'Assemblées Générales.

15.2 La responsabilité de l'Actionnaire Gérant Commandité est illimitée.

16. Art. 16. Gestion.

16.1 La Société sera gérée par FFP Capital Partners S.à r.l. (l'Actionnaire Gérant Commandité). L'Actionnaire Gérant Commandité sera l'actionnaire gérant commandité responsable et sera personnellement, conjointement et solidairement responsable avec la Société de tous les engagements qui ne pourront être satisfaits des avoirs de la Société.

16.2 L'Actionnaire Gérant Commandité est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'assemblée des Actionnaires.

16.3 L'Actionnaire Gérant Commandité aura, entre autres, le pouvoir de mener à bien tous actes ayant trait à l'objet de la Société au nom et pour le compte de la Société et d'accomplir tous actes, de conclure et de signer tout contrat et tout engagement qui lui semble nécessaire, conseillé ou accessoire à l'objet de la Société. Sous réserves de dispositions contraires, l'Actionnaire Gérant Commandité aura et disposera, à sa discrétion, du plein pouvoir pour exercer, au nom et pour le compte de la Société, tous les droits et pouvoirs nécessaires ou utiles afin de mener à bien l'objet de la Société.

16.4 L'Actionnaire Gérant Commandité ne peut être révoqué que par une Assemblée Générale avec le consentement de l'Actionnaire Gérant Commandité, sauf en cas de fraude, négligence grave, faute grave de l'Actionnaire Gérant Commandité et lorsqu'une procédure d'insolvabilité a été ouverte à l'encontre de l'Actionnaire Gérant Commandité. En cas de révocation de l'Actionnaire Gérant Commandité, l'Assemblée Générale se tiendra conformément aux lois luxembourgeoises.

17. Art. 17. Signatures autorisées. La Société sera engagée envers des parties tierces dans tous les domaines par la signature de l'Actionnaire Gérant Commandité ou par la signature individuelle ou conjointe de toute autre personne à laquelle des pouvoirs de signature auront été délégués par l'Actionnaire Gérant Commandité à son entière discrétion, sous réserve qu'aucun pouvoir de signature ne pourra être confié à un actionnaire commanditaire de la Société.

18. Art. 18. Politiques et Restrictions d'investissement.

18.1 L'Actionnaire Gérant Commandité a, selon le principe de diversification des risques, le pouvoir de déterminer (i) les politiques d'investissement applicables à chacun des Compartiments, (ii) toutes restrictions pouvant être périodiquement applicables à l'investissement des actifs de la Société et de ses Compartiments, conformément à la Loi de 2007, (iii) la stratégie de couverture applicable aux Catégories particulières dans des Compartiments particuliers et (iv) la ligne de conduite concernant la gestion et les affaires commerciales de la Société, dans le cadre des pouvoirs et restrictions d'investissement tels que définis par l'Actionnaire Gérant Commandité dans le Mémoire, conformément aux lois et réglementations applicables.

18.2 L'Actionnaire Gérant Commandité, agissant dans le meilleur intérêt de la Société, peut décider, conformément aux termes du Mémoire, que (i) tout ou partie des actifs de la Société ou d'un Compartiment seront cogérés sur une base ségréguée avec d'autres actifs détenus par d'autres investisseurs, y compris d'autres OPC et/ou leurs compartiments, ou que (ii) tout ou partie de deux ou plusieurs Compartiments seront cogérées sur une base ségréguée ou en commun.

18.3 L'Actionnaire Gérant Commandité peut créer des comités (y compris des comités d'investissement) au sein de chaque Compartiment, et déterminer les fonctions de ces comités qui incluent l'octroi de recommandations et conseils relatifs à la gestion de la Société en ce qui concerne un Compartiment concerné. La dénomination du comité et les règles quant à la composition, les fonctions, les devoirs et la rémunération dudit comité seront décrites dans le Mémoire.

19. Art. 19. Conflits d'intérêts.

19.1 La Société est gérée selon les conditions actuelles de marché. L'Actionnaire Gérant Commandité recherchera à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les conflits d'intérêts.

19.2 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs, gérants ou fondés de pouvoir de l'Actionnaire Gérant Commandité ou de la Société auraient un intérêt dans une telle société ou entité, ou en soit administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé.

19.3 Tout administrateur, gérant ou fondé de pouvoir de l'Actionnaire Gérant Commandité ou de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société doit contracter ou est autrement en relation d'affaires ne sera pas, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, empêché de délibérer, de voter ou d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareils contrats ou pareilles affaires.

20. Art. 20. Indemnisation.

20.1 L'Actionnaire Gérant Commandité, tout membre du conseil de gérance de l'Actionnaire Gérant Commandité, l'initiateur, et leurs affiliés, fondés de pouvoir, administrateurs, actionnaires directs ou indirects, membres, agents, associés et employés (chacun étant une Personne Indemnifiée) peuvent être indemnisés sur les actifs du Compartiment concerné (et, afin d'éviter les interprétations, pouvant être les actifs de tous les Compartiments si le cas s'applique à la Société dans son ensemble ou à tous les Compartiments), de toutes obligations, de tous frais et de toutes dépenses (y compris les frais juridiques raisonnables), dommages, pertes, actions et procédures, qu'elles soient judiciaires, administratives, d'enquêtes ou autres pouvant être encourus par la Personne Indemnifiée ou dans lesquelles cette Personne Indemnifiée peut être impliquée ou menacée découlant de, ou en relation avec, ou résultant du fait que la Personne Indemnifiée est membre du conseil de gérance de l'Actionnaire Gérant Commandité ou agit en tant que tel dans l'exercice de ses pouvoirs en tant que membre du conseil de gérance de l'Actionnaire Gérant Commandité ou résultant de la prestation de services à, ou concernant, la Société ou conformément à tout contrat de gestion ou autre contrat relatif à la Société ou qui résulte d'une autre manière des opérations, affaires ou activités de la Société, étant entendu qu'aucune Personne Indemnifiée n'a

droit à une telle indemnisation pour des actions ou omissions de celle-ci résultant d'un comportement qualifié de fraude, négligence grave, faute intentionnelle ou grave.

20.2 Le ou les conseillers en investissement d'un Compartiment (le cas échéant), et chacun de son/ses administrateurs, fondés de pouvoir, agents et employés dans la mesure où ils sont directement impliqués dans les affaires du Compartiment concerné peuvent aussi bénéficier de dispositions relatives à l'indemnisation selon les, et conformément aux, termes de la convention entre la Société et l'entité concernée.

20.3 La Société peut, lorsqu'elle l'estime nécessaire, fournir une couverture d'assurance professionnelle ou toute autre couverture d'assurance adéquate à une ou plusieurs Personnes Indemnisées.

21. Art. 21. Assemblées des actionnaires.

21.1 L'Assemblée Générale annuelle se tient, conformément à la loi luxembourgeoise, à Luxembourg à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la limite de la commune de son siège social tel qu'indiqué dans la convocation, le dernier mercredi du mois de juin de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le jour ouvrable précédent au Luxembourg.

21.2 L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger, si de l'avis absolu et définitif de l'Actionnaire Gérant Commandité, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

21.3 D'autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation respectifs.

21.4 Toutes les Assemblées Générales seront présidées par l'Actionnaire Gérant Commandité.

21.5 Toute Assemblée Générale valablement constituée représentera l'entière des Actionnaires de la Société.

22. Art. 22. Assemblée générale des actionnaires d'un compartiment ou d'une catégorie.

22.1 Les Actionnaires des Catégories émises dans un Compartiment peuvent tenir, à tout moment, des Assemblées Générales, afin de prendre des décisions sur toutes questions relatives à ce Compartiment exclusivement.

22.2 De plus, les Actionnaires de toutes Catégories peuvent tenir, à tout moment, des Assemblées Générales, pour toutes questions spécifiques à cette Catégorie d'Actions.

22.3 Les dispositions de l'article 23 sont applicables à ces Assemblées Générales, sauf si le contexte ne le requiert différemment.

23. Art. 23. Notification, Quorum, Convocation, Procurations et Vote.

23.1 Les délais de convocation et les quorum requis par la loi en ce qui concerne les Assemblées Générales, ainsi qu'en ce qui concerne la conduite de ces assemblées seront applicables dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

23.2 L'Actionnaire Gérant Commandité peut convoquer une Assemblée Générale. Il est obligé de la convoquer de manière à ce qu'elle soit tenue dans une période d'un (1) mois, si les Actionnaires représentant un dixième du capital le demandent par écrit, avec une indication quant à l'ordre du jour. Un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins un dixième du capital souscrit peuvent exiger l'inscription d'un ou de plusieurs sujets à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale. Cette demande doit être adressée à la Société au moins cinq (5) jours avant l'Assemblée Générale concernée.

23.3 Toutes les Actions de la Société étant nominatives, les notices de convocation seront uniquement envoyées par lettres recommandées.

23.4 Chaque Action donne droit à une voix, sous réserve des dispositions des articles 12.3.

23.5 Sauf disposition contraire de la loi, des présents Statuts ou du Mémoire, les résolutions proposées à une Assemblée Générale dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple de ceux présents ou représentés et votants, avec l'accord de l'Actionnaire Gérant Commandité. Cependant, les résolutions ayant pour objet une modification des Statuts de la Société ne peuvent être prises que lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et constituée conformément à la Loi de 1915, exception faite des articles 29.3 et 29.8 des présents Statuts qui ne peuvent être modifiés que par une résolution prise à l'unanimité des voix de tous les Actionnaires de FFP Capital SCA, SICAV-FIS – EURussia Technology I (y compris l'Actionnaire Gérant Commandité).

23.6 La nationalité de la Société ne peut être changée et les engagements des Actionnaires ne peuvent être augmentés qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et obligataires, le cas échéant.

23.7 Toute modification affectant les droits de détenteurs d'Actions dans n'importe quelle Catégorie vis-à-vis de ceux d'autres Catégories ne sont valides que si elles sont adoptées conformément à l'article 68 de la Loi de 1915.

23.8 Un Actionnaire pourra prendre part à toute Assemblée Générale en désignant une autre personne comme mandataire qu'elle soit Actionnaire ou non, par écrit, soit par original, soit par telefax, ou courriel auquel une signature électronique est jointe (valable selon la loi luxembourgeoise).

23.9 Si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, l'Assemblée Générale peut se tenir sans notice préalable.

23.10 Les Actionnaires peuvent voter par écrit (au moyen d'un formulaire) sur les résolutions soumises à l'Assemblée Générale à condition que les formulaires indiquent (i) les nom, prénom, adresse et signature de l'Actionnaire concerné,

(ii) l'ordre du jour tel que décrit dans la convocation et (iii) les instructions de vote (approbation, refus, abstention) pour chaque sujet de l'ordre du jour. Pour être pris en compte, les formulaires originaux devront être reçus par la Société quarante-huit (48) heures avant la tenue de l'Assemblée Générale.

23.11 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les Actionnaires participant à la réunion de l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'Assemblée Générale peut entendre les autres participants et leur parler (iii) la réunion de l'assemblée est retransmise en direct et (iv) les Actionnaires peuvent valablement délibérer. La participation à une réunion de l'assemblée par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à la réunion.

23.12 L'Actionnaire Gérant Commandité peut fixer toutes autres conditions devant être remplies par les Actionnaires pour qu'ils puissent participer à l'Assemblée Générale.

24. Art. 24. Réviseur d'entreprises agréée.

24.1 Les données comptables contenues dans le rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises agréé nommé par l'Assemblée Générale et rémunéré par la Société.

24.2 Le réviseur d'entreprises agréé accomplit toutes les fonctions prescrites par la Loi de 2007.

25. Art. 25. Dépositaire.

25.1 La Société conclura un contrat de dépositaire avec une banque ou une institution de crédit qui satisfait aux exigences de la Loi de 2007 (le Dépositaire) qui assumera à l'égard de la Société et de ses Actionnaires les responsabilités prescrites par la Loi de 2007. Les honoraires payables au Dépositaire seront déterminés dans le contrat de dépositaire.

25.2 Si le Dépositaire indique son intention de mettre fin à la relation de dépositaire, l'Actionnaire Gérant Commandité devra désigner dans les deux mois un autre institut financier qui agira comme dépositaire et en se faisant l'Actionnaire Gérant Commandité désignera cette institution comme dépositaire à la place du Dépositaire sortant. L'Actionnaire Gérant Commandité peut mettre fin au mandat du Dépositaire, mais ne peut décharger celui-ci de ses obligations avant la nomination d'un successeur conformément à ces précédentes dispositions.

26. Art. 26. Année comptable - Comptes.

26.1 L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, exception faite de la première année comptable qui commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2012.

26.2 Les comptes de la Société seront exprimés en euro.

27. Art. 27. Affectation des bénéfices.

27.1 Les revenus net et plus-values en capital de la Société seront distribués conformément aux dispositions prévues dans le Mémoire et seront d'abord utilisées pour payer les frais et ensuite, à moins qu'ils aient été recyclés conformément aux dispositions du Mémoire relatives aux réinvestissements, pour effectuer des distributions de dividendes et réserves (Distributions) à la discrétion raisonnable de l'Actionnaire Gérant Commandité. Toutes Distributions peuvent être soumises à un clawback ou un réinvestissement, tels que décrits dans le Mémoire.

27.2 Sans préjudice des termes du Mémoire, les Distributions devraient se faire à la discrétion raisonnable de l'Actionnaire Gérant Commandité à une fréquence décrite dans le Mémoire et dès que raisonnablement praticable après que le montant soit disponible pour la Distribution, à moins que ce montant soit considéré comme étant minime.

27.3 L'Actionnaire Gérant Commandité ne sera pas obligé de procéder à des Distributions:

- (a) à moins qu'il y ait suffisamment de liquidités disponibles pour cela;
- (b) au cas où cela rendrait la Société ou le Compartiment concerné insolvable;
- (c) lorsque l'Actionnaire Gérant Commandité décide de conserver dans la Société des liquidités à des fins de réinvestissement conformément aux dispositions du Mémoire; ou
- (d) si, de l'avis de l'Actionnaire Gérant Commandité, cela laisserait la Société avec un capital social, y compris les primes d'émission, d'un montant inférieur à un million deux cent cinquante mille euros (1.250.000 EUR) ou l'équivalent dans une autre devise librement convertible, ou avec des fonds ou des bénéfices insuffisants pour faire face à toutes obligations, engagements ou éventualités futures, y compris les obligations envers l'Actionnaire Gérant Commandité, les Personnes Indemnisées, le ou les conseillers en investissements (le cas échéant) (y compris les frais de gestion, le cas échéant) ou un investissement.

27.4 Les Distributions ne se feront qu'aux investisseurs qui sont enregistrés dans le registre de la Société à la date à laquelle une Distribution est effectuée comme ayant fait une contribution en capital et aucun montant ne sera considéré comme cumulé avant tout paiement réel. Ni la Société, ni l'Actionnaire Gérant Commandité ou le conseiller en investissement (le cas échéant) n'encourent de responsabilité pour des Distributions faites de bonne foi à un investisseur à la dernière adresse fournie avant l'enregistrement d'un Transfert de tout ou de partie de ses Actions dans la Société.

27.5 La Société ne fera en principe pas de Distributions en nature. Cependant, la Société peut distribuer des avoirs en nature dans la mesure où un Compartiment reçoit des Distributions faites en nature de ses investissements. Dans les limites praticables, cependant, ces avoirs ne seront pas distribués (sauf en rapport avec des boni de liquidation) à moins qu'ils ne soient disponibles sur le marché. Les avoirs distribués aux investisseurs en nature seront évalués au moment de

cette Distribution par l'Actionnaire Gérant Commandité de bonne foi en tenant compte des facteurs qu'il estime pertinents et en vue d'un traitement juste et équitable des investisseurs. Lorsque les Distributions sont payées en nature, elle seront considérées comme des Distributions en espèce pour les besoins des dispositions sur les Distributions.

28. Art. 28. Dissolution et Liquidation de la société.

28.1 Sous réserve de l'article 3, la Société peut être dissoute volontairement par une résolution d'une Assemblée Générale avec le consentement de l'Actionnaire Gérant Commandité.

28.2 En cas d'une liquidation volontaire, la Société continuera, à partir de sa dissolution, à exister pour les besoins de la liquidation. Les opérations de liquidation de la Société seront effectuées par un ou plusieurs liquidateurs qui, après approbation par la l'autorité de surveillance luxembourgeoise, seront nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

28.3 Si la Société est liquidée de manière volontaire, sa liquidation se fera conformément aux dispositions de la Loi de 2007 et de la Loi de 1915. Le rapport de liquidation des liquidateurs sera soumis au réviseur d'entreprises agréé ou à un réviseur extérieur ad hoc nommé par l'Assemblée Générale.

28.4 Dans le cas d'une liquidation forcée, les dispositions de la Loi de 2007 seront exclusivement applicables.

28.5 L'émission de nouvelles Actions par la Société cessera à la date de publication de la notice de l'Assemblée Générale, à laquelle la dissolution et la liquidation de la Société seront proposées. Les produits de la liquidation de la Société, nets de toutes dépenses de liquidation, seront distribués par les liquidateurs parmi les détenteurs d'Actions dans chaque Catégorie conformément à leurs droits respectifs. Les montants non réclamés par des investisseurs à la fin du processus de liquidation seront déposés, conformément à la loi luxembourgeoise, à la Caisse de Consignation de Luxembourg, jusqu'à ce que la période de limitation légale soit écoulée.

29. Art. 29. Fusion et Liquidation de compartiment et de catégories.

29.1 Si pour quelque raison que ce soit la valeur des actifs nets d'un Compartiment ou d'une Catégorie a diminué jusqu'à, ou n'a pas atteint, un montant déterminé par l'Actionnaire Gérant Commandité comme étant le seuil minimum pour ce Compartiment ou cette Catégorie pour être géré de manière économiquement efficace ou en cas de modification substantielle de la situation politique, économique ou monétaire ou en raison de rationalisation économique, l'Actionnaire Gérant Commandité peut décider d'offrir aux Actionnaires concernés la conversion de leurs Actions en Actions d'un autre Compartiment ou Catégorie selon les conditions fixées par l'Actionnaire Gérant Commandité ou procéder au rachat de toutes les Actions du Compartiment ou de la Catégorie concernés à la Valeur Nette d'Inventaire par Action (en tenant compte des prix de réalisation d'investissement projetés et des dépenses de réalisation) calculés à la Date de d'Evaluation précédent immédiatement la date à laquelle la décision prend effet. La Société notifiera les détenteurs d'Actions concernés avant la date effective des rachats forcés, et indiquera les raisons et la procédure des transactions de rachat. Les Investisseurs enregistrés seront notifiés par écrit.

29.2 Nonobstant les pouvoirs conférés à l'Actionnaire Gérant Commandité par le paragraphe précédent, l'Assemblée Générale de toute Catégorie ou de tout Compartiment aura, en toutes autres circonstances, le pouvoir, sur proposition de l'Actionnaire Gérant Commandité, de racheter toutes les Actions du Compartiment ou de la Catégorie concernée et de rembourser aux Actionnaires la Valeur Nette d'Inventaire de leurs Actions (en tenant compte des prix de réalisation d'investissement effectifs et des dépenses de réalisation) calculée à la Date d'Evaluation à laquelle la décision prendra effet. Il n'y aura aucune exigence de quorum pour cette Assemblée Générale, qui décidera par résolution adoptée à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votant à cette Assemblée Générale. Cette résolution sera cependant soumise à l'approbation de l'Actionnaire Gérant Commandité.

29.3 Nonobstant les pouvoirs conférés à l'Actionnaire Gérant Commandité par l'article 29.1 ci-dessus et par dérogation à l'article 29.2 ci-dessus, en ce qui concerne FFP Capital SCA, SICAV-FIS – EURussia Technology I, l'Assemblée Générale de ce Compartiment aura le pouvoir, avant le terme de ce Compartiment, tel que déterminé dans le Mémoire, par décision unanime de tous les Actionnaires de ce Compartiment, de racheter toutes les Actions de ce Compartiment et de rembourser les Actionnaires de la VNI de leurs Actions (en tenant compte des prix de vente actuels des Investissement et des frais de vente) calculée à la Date d'Evaluation, à laquelle la décision prend effet, pour toute raison autre que tous les Investissements de ce Compartiment ont été vendus ou réalisés d'une autre manière et que le Compartiment a reçu les produits de ces ventes ou réalisations. Cette résolution sera toujours soumise à l'approbation de l'Actionnaire Gérant Commandité.

29.4 Toute demande de souscription sera suspendue à partir du moment de l'annonce de la liquidation, de la fusion ou du transfert du Compartiment ou de la Catégorie concernés.

29.5 Tout montant qui n'aura pas été réclamé par les Actionnaires à la clôture de la liquidation de la Société sera déposé auprès de la Caisse de Consignation à Luxembourg pour une durée de trente (30) ans. Si les montants déposés ne sont toujours pas réclamés au-delà de la durée prescrite, ils seront déchés.

29.6 Dans les mêmes circonstances que celles décrites dans le premier paragraphe du présent article, l'Actionnaire Gérant Commandité peut décider d'allouer des avoirs d'un Compartiment à ceux d'un autre Compartiment existant et de renommer les Actions du Compartiment concerné comme Action d'un autre Compartiment (suite à un split ou une consolidation si nécessaire et le paiement de la somme correspondante aux droits fractionnels des Actionnaires). Cette décision sera communiquée de la même manière que celle décrite dans le premier paragraphe du présent article un (1)

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 septembre 2011. Relation: EAC /2011/13012. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011146709/1598.

(110170179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

SpotRTM 1, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 158.826.

—
EXTRAIT

Monsieur Kjell Norling a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 30 septembre 2011. Il a été décidé de coopter Monsieur Rudolf Kömen comme nouvel administrateur et président du conseil d'administration en remplacement avec effet au 30 septembre 2011.

Le mandat de Monsieur Rudolf Kömen prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

La nomination de Monsieur Rudolf Kömen comme nouvel administrateur sera soumise à la ratification lors de la prochaine assemblée générale.

De ce fait le conseil d'administration de la Société se compose comme suit à partir du 30 septembre 2011:

- Monsieur Rudolf Kömen avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6a Circuit de la Foire Internationale, président du conseil d'administration

- Madame Ann-Charlotte Lawyer avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6a Circuit de la Foire Internationale

- Monsieur Jérôme Wigny avec adresse professionnelle à L-2014 Luxembourg, 2, place Winston Churchill

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011147584/21.

(110171628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Thunderbird B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 285.850,00.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 7, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 117.025.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Référence de publication: 2011146967/11.

(110170845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Tyson International Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 96.255.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société tenue à Luxembourg le 11 octobre 2011

L'assemblée a décidé de renouveler les mandats des membres du conseil de surveillance:

- Monsieur Mark Biltz ELSER, demeurant professionnellement 2200 Dan Tyson Parkway, CP131, Springdale, USA-AR 72762-6999

- Monsieur Robert Read HUDSON, demeurant 3172, Katherine Avenue, USA-AR 72703 Fayetteville

- Monsieur Nathan Arlo HODNE, demeurant 3525, E. Jasper Lane, USA-AR 72764 Springdale

jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes annuels au 30 septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011146979/15.

(110170627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Tempyr S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 123.803.

Le bilan au 31 Décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Signature

Administrateur / Gérant

Référence de publication: 2011146982/12.

(110170238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Texhold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 26.648.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2011

L'Assemblée Générale décide de reconduire les mandats d'administrateurs de Catherine Peuteman, Jean Lambert, Andrea Parodi, Pietro Parodi et Domenico Piovesana venant à échéance lors de cette assemblée générale annuelle jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2017.

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes Exaudit S.A. venant à échéance lors de cette assemblée générale annuelle jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2017.

Extrait sincère et conforme

Texhold S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2011146983/16.

(110170253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Topos Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 109.857.

EXTRAIT

La société Luxembourg Management Company Group S.A. dénonce, avec effet au 24 octobre 2011, le siège social de la société Topos Holding S.A. sis au 8, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le n°B109857.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Pour Luxembourg Management Company Group S.A.

Référence de publication: 2011146986/13.

(110170809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Union Financière d'Investissement et de Consolidation Gérant, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 157.790.

EXTRAIT

La société prend acte de la démission de Mr. Grégoire Tézé en tant que gérant de classe A de la Société et ce avec effet au 30 septembre 2011.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2011146988/13.

(110170398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Genevrieries European Finance S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 125.329.

1. Le siège social au 8, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg de la société GENEVRIERES EUROPEAN FINANCE S.A. inscrite au registre de commerce et

des sociétés sous le numéro B-125329 est dénoncé avec effet immédiat.

2. Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société GENEVRIERES EUROPEAN FINANCE S.A. et Luxembourg Management Company Group SA (LMC Group SA), est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

L.M.C Group S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2011147023/15.

(110169477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2011.

UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 82.100.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Référence de publication: 2011146989/10.

(110170308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Uniworld River Cruises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 102.764.

Par résolutions circulaires prises en date du 3 août 2011, le conseil d'administration a pris les résolutions suivantes:

- transfert du siège social de la Société du 67 rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5 rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011;

- transfert de l'adresse professionnelle de Géraldine Schmit et de Christophe Davezac, administrateurs au 5 rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2011.

Référence de publication: 2011146990/14.

(110170579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Vescore FONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 139.568.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 26. Oktober 2011.

Für die Gesellschaft

Der Notar

Référence de publication: 2011146991/12.

(110170566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Komzept 7c S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 110.030.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 21 Octobre 2011 de la Société que l'Actionnaire unique a pris la décision suivante.

Ratification du renouvellement du mandat de l'administrateur suivant, à compter du 1^{er} janvier 2006, pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012:

- Madame Florencia Maté Garabito, née le 17 mai 1968, au Costa Rica, et ayant pour adresse 5331 SW 63rd Court, Miami, Floride, 33155-6449 États-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Komzept 7c S.A.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Administrateur

Référence de publication: 2011147821/18.

(110171109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Vie Privée Rue Wilson, Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 2, rue d'Amsterdam.
R.C.S. Luxembourg B 135.609.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Vie Privée Rue Wilson
Société anonyme
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2011146992/13.

(110170382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Espadon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 135.817.

En date du 7 octobre 2010, la société à responsabilité limitée Argon Holding S.à.r.l., dont le siège social est situé au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.822 a transféré la propriété de:

- 125 parts sociales de la Société à Monsieur John Henri VAN MERKENSTEIJN III, directeur général, né le 18 mai 1944 aux Pays-Bas, résidant au 211 Central Park West, Apt 2 G New York, NY 10024, Etats-Unis d'Amérique,

- 125 parts sociales de la Société à Monsieur Richard Jay MARKOWITZ, directeur général, né le 23 mai 1962 en Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 1010 Fifth Avenue, Apt. 1 D - New York, NY 10028, Etats-Unis d'Amérique,

- 125 parts sociales de la Société à Monsieur Matthew STEIN, directeur général, né le 12 juin 1967 à New-York (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 56 East 80th Street New York, NY 10075, Etats-Unis d'Amérique,

- 125 parts sociales de la Société à Monsieur Jérôme LHOTE, senior director, né le 23 décembre 1973 à Essey-lès-Nancy (France), résidant au 8 River Terrace, Apt. 7R-New York, NY 10282, Etats-Unis d'Amérique.

A la suite des transferts décrits ci-dessus le capital social de la Société est réparti comme suit:

- Monsieur John Henri VAN MERKENSTEIJN III détient 125 parts sociales de la Société,
- Monsieur Richard Jay MARKOWITZ détient 125 parts sociales de la Société,
- Monsieur Matthew STEIN détient 125 parts sociales de la Société,
- Monsieur Jérôme LHOTE détient 125 parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Référence de publication: 2011148045/27.

(110171759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Vie Privée Rue Wilson, Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 2, rue d'Amsterdam.

R.C.S. Luxembourg B 135.609.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Vie Privée Rue Wilson
Société anonyme
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2011146993/13.

(110170403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Valemi Corp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 164.021.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 septembre 2011

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité,

- de nommer Monsieur Nicolas ROTKOPF, 50, rue de l'Est, F-92100 Boulogne-Billancourt, en tant que Président du Conseil d'Administration,
- de nommer Monsieur Nicolas ROTKOPF, 50, rue de l'Est, F-92100 Boulogne-Billancourt, en tant que Délégué à la gestion journalière,

Copie certifiée conforme
N. ROTKOPF / P. COSICH
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011146994/16.

(110170213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Novainvest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.085.

Extrait du procès-verbal de rassemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 26 octobre 2011.

Résolutions:

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Benoît DESSY, employé privé demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L- 1724 Luxembourg, administrateur;

Gregorio PUPINO, employé privé demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, administrateur;

Andrea CARINI, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L -1724 Luxembourg, administrateur et président.

Commissaire aux comptes:

Fiduciaire MEVEA Luxembourg S.à.r.l, 45-47 Route d'Arlon, L-1140 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2011148287/25.

(110172234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Ziegler Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck I.

R.C.S. Luxembourg B 38.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ZIEGLER Luxembourg
Société anonyme
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2011147009/13.

(110170378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Vallée de l'Our S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9838 Untereisenbach, 5, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 93.735.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Carlo WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2011146996/14.

(110170130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

W 2 B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5330 Moutfort, 110, route de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 119.378.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.10.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011146997/10.

(110170572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

SCD Oradea Satu Mare Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 134.552.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société tenue le 27 octobre 2011 (i) que les administrateurs LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B63130, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, KOFFOUR S.A, société anonyme, R.C.S Luxembourg B86086, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg et VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg ont été remplacés par (a) ALICE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151921, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, (b) BEATRICE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151931, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg et (c) CLAIRE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151898, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, (ii) que le siège social a été transféré du 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg et (iii) que le commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, R.C.S.

Luxembourg B63115, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été remplacé par VERIDICE S.à r.l., société à responsabilité limitée, R.S.C. Luxembourg B154843, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de ALICE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151921, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, tenue le 27 octobre 2011, que Monsieur Quentin RUTSAERT, résident au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, a été désigné comme son représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au sein du conseil d'administration de la société SCD Oradea Satu Mare Holding S.A., société anonyme.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de BEATRICE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151931, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, tenue le 27 octobre 2011, que Monsieur Quentin RUTSAERT, résident au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, a été désigné comme son représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au sein du conseil d'administration de la société SCD Oradea Satu Mare Holding S.A., société anonyme.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de CLAIRE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151898, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, tenue le 27 octobre 2011, que Monsieur Quentin RUTSAERT, résident au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, a été désigné comme son représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au sein du conseil d'administration de la société SCD Oradea Satu Mare Holding S.A., société anonyme.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Un mandataire

Référence de publication: 2011148391/37.

(110172190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

William II Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.678.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

William II Finance S.à. r.l.

Signature

Référence de publication: 2011147004/12.

(110170251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Wind Acquisition Finance II S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.826.

—
Rectificatif concernant les comptes annuels au 31 décembre 2010 déposés au RCS le 7-9-2011, réf. B 109826-L110144539

Un rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Wind Acquisition Finance II S.A.

Représentée par Fabio CECCARELLI

Administrateur

Référence de publication: 2011146999/16.

(110170811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Carestel Motorway Services N.V. - Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-6601 Wasserbillig, Aire de Wasserbillig.
R.C.S. Luxembourg B 82.176.

—
FERMETURE D'UNE SUCCURSALE

Auszug aus der Beschlussfassung des Verwaltungsrates der Gesellschaft vom 2. Mai 2011

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat unter anderem einstimmig wie folgt beschlossen:

Die luxemburgische Niederlassung der Gesellschaft, die Carestel Motorway Services N.V.-

-Succursale de Luxembourg, mit Sitz in L-6601 Aire de Wasserbillig, Wasserbillig, E44 Tier Luxembourg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) unter der Nummer B 82.176, wird mit Wirkung zum 31 März 2011 geschlossen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 26. Oktober 2011.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2011147276/19.

(110171653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Wind Acquisition Holdings Finance II S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.824.

—
Rectificatif concernant les comptes annuels au 31 décembre 2010 déposés au RCS le 7-9-2011, réf. B 109824-L110144540.

Un rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Wind Acquisition Holdings Finance II S.A.

Représentée par Fabio CECCARELLI

Administrateur

Référence de publication: 2011147000/16.

(110170810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

WEWE Hausverwaltungs GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 47, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 101.759.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147003/10.

(110170260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

AVMF Lux SPV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 137.569.

—
I. Par résolutions prises en date du 23 septembre 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de James Macdonald, avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de son mandat de Gérant de classe B, avec effet au 20 septembre 2011

2. Acceptation de la démission de Martijn Sinninghe Damsté, avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de son mandat de Gérant de classe B, avec effet au 20 septembre 2011

3. Nomination de René Beltjens, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de Gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

4. Nomination de Laurent Ricci, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de Gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

II. Par résolutions circulaires du conseil de gérance signées en date du 23 septembre 2011, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 44, Avenue John Fitzgerald Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Référence de publication: 2011147934/21.

(110172264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Wolf & Sofsky Lux. S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R.C.S. Luxembourg B 137.788.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011147005/9.

(110170800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Wolf & Sofsky Lux. S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R.C.S. Luxembourg B 137.788.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011147006/9.

(110170801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Wolf & Sofsky Lux. S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R.C.S. Luxembourg B 137.788.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011147007/9.

(110170802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Espadon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 135.817.

En date du 13 octobre 2011, AE Capital Limited, une société dont le siège social est à Tropic Isle Building, P.O. Box 3331, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée auprès du Registry of Corporate Affairs sous le numéro 450004, a acquis la propriété de:

1. 125 parts sociales de la Société précédemment détenues par Monsieur John Henri VAN MERKENSTEIJN III, directeur général, né le 18 mai 1944 aux Pays-Bas, résidant au 211 Central Park West, Apt 2 G New York, NY 10024, Etats-Unis d'Amérique.

2. 125 parts sociales de la Société précédemment détenues par Monsieur Richard Jay MARKOWITZ, directeur général, né le 23 mai 1962 en Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 1010 Fifth Avenue, Apt. 1 D -New York, NY 10028, Etats-Unis d'Amérique, a transféré, en date du 13 octobre 2010.

3. 125 parts sociales de la Société précédemment détenues par Monsieur Matthew STEIN, directeur général, né le 12 juin 1967 à New-York (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 56 East 80th Street New York, NY 10075, Etats-Unis d'Amérique.

4. 125 parts sociales de la Société précédemment détenues par Monsieur Jérôme LHOTE, senior director, né le 23 décembre 1973 à Essey-lès-Nancy (France), résidant au 8 River Terrace, Apt. 7R -New York, NY 10282, Etats-Unis d'Amérique, a transféré, en date du 13 octobre 2010.

A la suite des transferts décrits ci-dessus, la société AE Capital Limited détient les 500 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Référence de publication: 2011148046/27.

(110171759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Asor S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 92.170.

1. Le siège social au 8, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg de la société ASOR S.A. inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B-92170 est dénoncé avec effet immédiat.

2. Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société ASOR S.A. et Luxembourg Management Company Group SA (LMC Group SA), est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

L.M.C Group S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2011147018/14.

(110169487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Schafsstrachen, Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-2510 Luxembourg, 31, rue Schafsstrachen.

R.C.S. Luxembourg B 77.144.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le six octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Roger MOLITOR, expert-comptable, demeurant à L-2510 Strassen, 31, rue Schafsstrachen, ici représenté par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Lequel comparant déclare et requiert, par son mandataire, le notaire instrumentant d'acter:

1.- Que la société à responsabilité limitée "SCHAFSTRACHEN", établie et ayant son siège social à L-2510 Strassen, 31, rue Schafsstrachen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 77.144, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 26 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 1 du 2 janvier 2001, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 8 avril 2009 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 973 du 11 mai 2009.

2.- Que le capital social est fixé à EUR 60.000,- (soixante mille Euros), représenté par 600 (six cents) parts sociales de EUR 100,- (cent Euros) chacune.

3.- Que le comparant est seul propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4.- Que le comparant, agissant comme associé unique, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5.- Que le comparant se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6.- Que le comparant déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif présent et futur de la société dissoute.

7.- Que le comparant déclare qu'il reprend tout l'actif de la Société et qu'il s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué à la section 6.

8.- Que le comparant déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission d'actions ou de tous autres titres seront annulés.

9.- Que décharge est donnée au gérant de la Société.

10.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société à L-2510 Strassen, 31, rue Schafsstrachen.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de cet acte, est dès lors évalué à 750,- EUR

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 12 octobre 2011. Relation GRE/2011/3559. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME

Junglinster, le 27 octobre 2011.

Référence de publication: 2011148392/49.

(110171764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Arcole Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.703.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 Octobre 2011.

Jacob Mudde

Administrateur

Référence de publication: 2011147041/13.

(110170695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Yrenée S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 48.318.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Par jugement rendu en date du 20 octobre 2011, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions,

a déclaré closes pour insuffisance d'actifs les opérations de liquidation de la société anonyme:

YRENEE S.A., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, dénoncé en date du 18 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Me Anthony BRAESCH

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2011147008/16.

(110170456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Magistra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 111.921.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 4 octobre 2011.

Résolutions:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31.12.2011.

Administrateurs de catégorie A:

MM. Luigi NUSCO, industriel, demeurant Via Almicare Boccio, n° 3, I - 80035 Nota (Italie), administrateur et président;
Michele NUSCO, industriel, demeurant Via Partenio Villa Rosa, I - 83013 Mercogliano (Italie), administrateur

Administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, demeurant professionnellement 19-21 Bd du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, administrateur.

- Madame Sandrine Durante, employée privée, demeurant professionnellement 19-21 Bd du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

I.C. DOM-COM Sàrl, 69, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2011148256/26.

(110172544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

9REN Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 46.902.050,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 137.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2011147010/12.

(110170542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Beryss S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 67.023.

La société LE COMITIUM INTERNATIONAL SA. (RCS B83527) démissionne avec effet immédiat de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société BERYSS S.A. (RCS B67023).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147019/11.

(110169611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Financière de l'Occident S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 37.554.

1. Le siège social au 8, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg de la société FINANCIERE DE L'OCCIDENT S.A. inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B-37554 est dénoncé avec effet immédiat.

2. Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société FINANCIERE DE L'OCCIDENT S.A. et Luxembourg Management Company Group SA (LMC Group SA), est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 21 octobre 2011.

L.M.C Group S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2011147020/14.

(110169502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2011.

LOGISTIS II Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 27.335.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 90.606.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 1^{er} octobre 2010 que Caja de Ahorros de Castilla La Mancha («CCM»), institution financière, dont le siège social est situé à 16001 Cuenca, Parque de San Julián n°20, est autorisée à transférer les 11.987 parts sociales de classe A qu'elle détient dans la Société à Fondo de Garantía de Depósitos en Cajas de Ahorros («FGD»), société civile, dont le siège social est situé à 280006 Madrid, Espagne, Calle José Ortega y Gasset, n° 22, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Madrid, sous le numéro CIF V-28998706. Le transfert des parts sociales a eu effet en date du 21 septembre 2010 suite à l'acte n° 1.595 signé devant le notaire Carlos de la Haza GUIJARRO à la même date.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011147460/17.

(110171675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Freeman Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 65.789.

1. Le siège social au 8, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg de la société FREEMAN HOLDING S.A. inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B-655789 est dénoncé avec effet immédiat.

2. Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société FREEMAN HOLDING S.A. et Luxembourg Management Company Group SA (LMC Group SA), est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

L.M.C Group S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2011147021/14.

(110169481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2011.

G.D.C. Group S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 143.750.

1. Le siège social au 8, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg de la société G.D.C. GROUP S.A. inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B-143750 est dénoncé avec effet immédiat.

2. Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société G.D.C. GROUP S.A. et Luxembourg Management Company Group SA (LMC Group SA), est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

L.M.C Group S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2011147022/14.

(110169480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Immodream S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 107.577.

1. Le siège social au 8, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg de la société IMMODREAM S.A. inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B-107577 est dénoncé avec effet immédiat.

2. Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société IMMODREAM S.A. et Luxembourg Management Company Group SA (LMC Group SA), est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.
 L.M.C Group S.A.
 Société Anonyme
 Signature

Référence de publication: 2011147024/14.

(110169475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Audatex Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 303.071.214,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 115.637.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 30 juin 2010 de sa société mère, Solera Holdings, Inc. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 20 octobre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011147038/12.

(110170745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

KAP Ingénierie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 12, rue des Remparts.

R.C.S. Luxembourg B 140.434.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 15 juillet 2011

- Transfert du siège social de la société de L-4149 Esch-sur-Alzette, ZI Um Monkeler, 37, rue Romain Fandel à L- 4303 Esch-sur-Alzette, 12, rue des remparts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147113/12.

(110170878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Thunderbird A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 7, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 117.024.

In the year two thousand and eleven, on the seventh of October.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of THUNDERBIRD A S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» (limited liability company), having its registered office in Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 117.024, incorporated pursuant to a notarial deed on June 15, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association under number 1376, on July 17, 2006 and which articles of association have been amended for the last time by a notarial deed of the 29th of December 2006, published in the Mémorial C, number 538 of April 5 2007.

The meeting is presided by Mr Hervé MARSOT, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Arlette SIEBENALER, private employee, residing professionally in Luxembourg and the meeting elects as scrutineer Mr Martin ECKEL, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the ninety eight thousand seventy nine (98,079) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the Company's share capital by nine hundred and thirty-five thousand two hundred and seventy-five Euros (EUR 935,275.-) to raise it from its present amount of two million four hundred and fifty-one thousand nine hundred and seventy-five Euros (EUR 2,451,975.-) to three million three hundred and eighty-seven thousand two hundred and fifty Euros (EUR 3,387,250.-) by creation and issue of thirty-seven thousand four hundred and eleven (37,411) new shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, together with a total share premium of six Euros and thirteen cents (EUR 6.13), increasing the total share premium paid in to thirty-one Euros and thirteen cents (EUR 31.13).

2. Subscription of thirty-five thousand three hundred and sixteen (35,316) new shares with nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, together with a share premium of six Euros and thirteen cents (EUR 6.13), by way of cash contribution, by JER Thunderbird S.à r.l.

3. Subscription of two thousand and ninety-five (2,095) new shares with nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, by way of cash contribution, by Thunderbird Beteiligungs GmbH.

4. Amendment of article 6 of the articles of incorporation to give it the following content:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at three million three hundred and eighty-seven thousand two hundred and fifty Euros (EUR 3,387,250.-) divided into one hundred and thirty-five thousand four hundred and ninety (135,490) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

After approval of the foregoing, it is unanimously decided what follows:

First resolution

It is decided to increase the Company's share capital by nine hundred and thirty-five thousand two hundred and seventy-five Euros (EUR 935,275.-) to raise it from its present amount of two million four hundred and fifty-one thousand nine hundred and seventy-five Euros (EUR 2,451,975.-) to three million three hundred and eighty-seven thousand two hundred and fifty Euros (EUR 3,387,250.-) by creation and issue of thirty-seven thousand four hundred and eleven (37,411) new shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, issued together with a total share premium of six Euros and thirteen cents (EUR 6.13), increasing the total share premium paid in to thirty-one Euros and thirteen cents (EUR 31.13).

Subscription and Payment

The thirty-seven thousand four hundred and eleven (37,411) new shares are subscribed by the shareholders as follows:

- thirty-five thousand three hundred and sixteen (35,316) new shares with nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares together with a total share premium of six Euros and thirteen cents (EUR 6.13), are subscribed by JER Thunderbird S.à r.l., having its registered office in L-2430 Luxembourg, 7, rue Michel Rodange, here represented by its manager Mr Hervé MARSOT, professionally residing in L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame,

- two thousand and ninety-five (2,095) new shares with nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, are subscribed by Thunderbird Beteiligungs GmbH, having its registered office at D-40212 Düsseldorf, Berliner Allee 42,

here represented by Mr Martin Eckel residing professionally in L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame, by virtue of a proxy hereto attached.

All the new shares thus subscribed are fully paid up in cash by a total amount of nine hundred and thirty-five thousand two hundred and eighty-one Euros thirteen cents (EUR 935,281.13), whereof nine hundred and thirty-five thousand two hundred and seventy-five Euros (EUR 935,275.-) are allocated to the capital and six Euros and thirteen cents (EUR 6.13) to the share premium, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend the article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at three million three hundred and eighty-seven thousand two hundred and fifty Euros (EUR 3,387,250.-) divided into one hundred and thirty-five thousand four hundred and ninety (135,490) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 3,000.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille onze, le sept octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée THUNDERBIRD A S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 117.024, constituée suivant acte notarié du 15 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1376 du 17 juillet 2006, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié du 29 décembre 2006, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 538 du 5 avril 2007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hervé MARSOT, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg Le président désigne comme secrétaire Madame Arlette SIEBENALER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Martin ECKEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les quatre-vingt-dix-huit mille soixante-dix-neuf (98.079) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social souscrit à concurrence de neuf cent trente-cinq mille deux cent soixante-quinze Euros (EUR 935.275,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent cinquante et un mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 2.451.975,-) à trois millions trois cent quatre-vingt-sept mille deux cent cinquante euros EUR 3.387.250,-) par l'émission de trente-sept mille quatre cent onze (37.411) nouvelles parts d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission totale de six euros et treize cents (EUR 6,13) augmentant le montant de la prime d'émission total payé à trente et un euros et treize cents (EUR 31,13).

2.- Souscription de trente-cinq mille trois cent seize (35.316) nouvelles parts d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission de six euros et treize cents (EUR 6,13) par un apport en numéraire par JER Thunderbird S.à r.l.

3.- Souscription de deux mille quatre-vingt-quinze (2.095) nouvelles parts d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, par un apport en numéraire par Thunderbird Beteiligungs GmbH.

4.- Modification de l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de trois millions trois cent quatre-vingt-sept mille deux cent cinquante euros (EUR 3.387.250,-) représenté par cent trente-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix (135.490) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de neuf cent trente-cinq mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 935.275,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent cinquante et un mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 2.451.975,-) à trois millions trois cent quatre-vingt-sept mille deux cent cinquante euros (EUR 3.387.250,-) par l'émission de trente-sept mille quatre cent onze (37.411) nouvelles parts d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission totale de six euros et treize cents (EUR 6,13) augmentant le montant de la prime d'émission total payé à trente et un euros et treize cents (EUR 31,13).

Souscription et Libération

Les trente-sept mille quatre cent onze (37.411) nouvelles parts sont souscrites comme suit:

- trente-cinq mille trois cent seize (35.316) nouvelles parts d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission totale de six euros et treize cents (EUR 6,13), sont souscrites par la société JER Thunderbird S.à r.l., avec siège social à L-2430 Luxembourg, 7, rue Michel Rodange, ici représentée par son gérant Monsieur Hervé MARSOT, avec adresse professionnelle à L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame,

- deux mille quatre-vingt-quinze (2.095) nouvelles parts d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, sont souscrites par Thunderbird Beteiligungs GmbH, avec siège social à D-40212 Düsseldorf, Berliner Allee 42, ici représentée par Monsieur Martin ECKEL avec adresse professionnelle à L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Les parts nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en espèces total de neuf cent trente-cinq mille deux cent quatre-vingt-un euros dix cents (EUR 935.281,10), faisant neuf cent trente-cinq mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 935.275,-) pour le capital et six euros et treize cents (EUR 6,13) pour la prime d'émission, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, il a été décidé de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de trois millions trois cent quatre-vingt-sept mille deux cent cinquante euros (EUR 3.387.250,-) représenté par cent trente-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix (135.490) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme EUR 3.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. MARSOT, A. SIEBENALER, M. ECKEL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2011. Relation: LAC/2011/45183. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): pd. T. BENNING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Référence de publication: 2011146965/173.

(110170510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Imperatriz Finance S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 125.330.

1. Le siège social au 8, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg de la société IMPERATRIZ FINANCE S.A. inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B-125330 est dénoncé avec effet immédiat.

2. Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société IMPERATRIZ FINANCE S.A. et Luxembourg Management Company Group SA (LMC Group SA), est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

L.M.C Group S.A

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2011147025/14.

(110169474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2011.

**Web4 S.A., Société Anonyme,
(anc. Mobile Signal S.A.).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 109.478.

—
Extrait de la décision de l'assemblée générale statutaire de la société WEB4 S.A. tenue à Luxembourg le 27 octobre 2011 à 10 heures

Résolution

L'Assemblée Générale DECIDE de renommer comme administrateurs de la Société:

1. M. Stephan LE GOUEFF, né le 14/12/1958 à Montreal, Canada et avec adresse au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

2. Mme. Sabine PERRIER, née le 22/04/1959 à Thionville, France et avec adresse professionnelle au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg; et

3. M. Philippe SAUTREAU, né le 18/01/1962 à Besançon, France et avec adresse 5 chemin du Colombier, F - 57100 Thionville.

Leur mandat sera renouvelé lors de l'assemblée des actionnaires de 2017 approuvant les comptes clos au 31/12/2016.

Résolution

L'Assemblée Générale DECIDE de renouveler le mandat du commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE CABEXCO S.A.R.L. Centre Helfent, 1, Rue Pletzer, L - 8080 Bertrange, RCS Luxembourg B 139.890.
pour un terme prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017 approuvant les comptes clos au 31/12/2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WEB 4 S.A.

Par voie électronique

Sabine PERRIER

Administrateur

Référence de publication: 2011147646/29.

(110171732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Centuria Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 144.076.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 20 octobre 2011

L'assemblée générale a pris la résolution suivante:

- L'assemblée générale a décidé d'accepter la démission de:

* Monsieur Renaud Labye, né le 11 septembre 1977 à Liège (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 14, Rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, en qualité d'Administrateur et d'Administrateur-délégué à la gestion journalière;

Cette démission prend effet au 26 août 2011.

- L'assemblée générale a également décidé d'accepter la nomination de:

* Madame Claudia Schweich, née le 1^{er} août 1979 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 14, Rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, en qualité d'Administrateur;

Cette démission prend effet au 26 août 2011, et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

Pour Centuria Capital Luxembourg S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011148500/24.

(110172468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Adimco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 53.830.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en date du 10 août 2011 que:

- L'Assemblée Générale révoque, avec effet immédiat, Monsieur Peter VANSANT de ses fonctions d'administrateur et administrateur-délégué et Monsieur Christian BILLO de sa fonction d'administrateur.

- L'Assemblée Générale nomme, à compter de ce jour, aux fonctions d'administrateur Monsieur Paulo Jorge DA COSTA MAGALHÃES ayant son adresse professionnelle au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Il est élu jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'année 2015 et bénéficiera d'un pouvoir de signature conjoint.

- L'Assemblée nomme également, à compter ce jour, Monsieur Luis Adelino GONCALVES ROCHA ayant son adresse personnelle au 15, rue de Halanzy, L-1712 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur. L'Assemblée approuve également la nomination de Monsieur Adelino GONCALVES ROCHA LUIS au rang de Président du Conseil d'Administration. Il est élu pour une durée illimitée et bénéficiera des pouvoirs les plus étendus, tel que prévu par la loi.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011147720/22.

(110171120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Challenger Luxembourg Holding No. 1B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.625.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.891.

Veillez prendre note que l'adresse professionnelle du gérant de la Société, M. Martinus C. J. Weijermans, a changé, et est désormais la suivante:

- 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Challenger Luxembourg Holding No. 1B S.à r.l.

Robert van't Hoeft

Gérant

Référence de publication: 2011147743/15.

(110171107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Challenger Luxembourg Holding No. 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 5.090.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.889.

Veillez prendre note que l'adresse professionnelle du gérant de la Société, M. Martinus C. J. Weijermans, a changé, et est désormais la suivante:

- 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Challenger Luxembourg Holding No. 2 S.à r.l.

Robert van't Hoeft

Gérant

Référence de publication: 2011147744/15.

(110171112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.
